

POUR VOS CHAUSSURES
VOYEZ D'ABORD
ROBERT CARON
Chaussures pour toute
la famille.
1426, rue Notre-Dame
Tél. 546

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

Fourrures
Nous avons pris le contrôle
des mites.
APPELZ 1164
POISSANT
Télegraphier-Dégrossier

SEIZIEME ANNEE—No. 136

TROIS-RIVIERES, LUNDI 13 AVRIL 1936

BATAILLES SANGLANTES EN IRLANDE LE JOUR DE PAQUES

CHEFS POLITIQUES TUES EN ESPAGNE

Jimenez, l'ancien maire de Ceuta, et un anarchiste du nom de Jose Velasco sont abattus à coups de revolver par des inconnus qui réussissent à s'enfuir. — Les finances du pays sont dans une situation délicate et des réformes s'imposent.

LE FRONT POPULAIRE

Madrid, 13 (P.C.) — Deux chefs politiques ont été assassinés hier soir et cela complique encore la situation de la vague de désordres qui ravage l'Espagne. On parle aussi d'une sécession dans le parti du "Front Populaire" qui gagna le contrôle du gouvernement en février dernier.

L'ancien maire de Ceuta, Francisco Heras Jimenez, fut abattu à coup de revolver par un inconnu, au moment où il rentrait chez lui, Jose Velasco, un des chefs de la Fédération anarchiste ibérienne tomba victime de quatre individus qui purent s'enfuir.

Le parti d'union des gauches ne sait qui choisir comme candidat pour succéder au président Niceto Alcala Zamora, destitué par les Cortes pour abus d'autorité, en dissolvant l'ancien Parlement.

D'importantes factions du Front Populaire sont opposées aux principaux candidats, qu'il s'agisse du premier ministre Manuel Azana, de l'ancien président Diego Martinez Barrio, chef des gauches républicaines ou du chef socialiste Julian Besteiro.

On s'attend à ce que le gouvernement devra bientôt se départir de sa politique monétaire actuelle, à la suite d'une menace possible de dévaluation affectant son crédit international.

Il est certain que les banques étrangères ont refusé d'ouvrir de nouveaux crédits à moins que le gouvernement ne donne des garanties positives de leur paiement à maturité. Cette mesure aurait été prise à la suite de l'incertitude qui règne au sujet de la situation politique et de la rumeur persistante d'une dévaluation prochaine des devises espagnoles.

Le ministre des Finances a nié le fait, et les observateurs étrangers disent qu'il n'y a pas à craindre de dévaluation tant que les réserves du change ne sont pas liquidées, à cause de la répercussion internationale qui suivrait l'arrêt inévitable des paiements si la dévaluation précéderait la liquidation des crédits en suspens.

L'Allemagne et le Japon

Pour se concilier les bonnes grâces du Japon, l'Allemagne se détacherait du Pacifique.

UN MANDAT

Paris 13 (Havas) — Genève. — Tabouis, qui discute la situation internationale dans le journal L'Ouvrier, annonce que l'Allemagne a accepté de renoncer en faveur du Japon à toute prétention future de souveraineté sur les îles du Pacifique qu'elle possède actuellement.

En vertu du traité de Versailles les îles allemandes du Pacifique au nord de l'équateur furent confiées sous mandat au Japon par la Société des Nations avec l'entente qu'elles ne fussent pas fortifiées. Leur statut est maintenant chose incertaine étant donné que le Japon s'est retiré de la S.D.N. (Les gouvernements japonais et allemand nient l'existence d'une alliance diplomatique entre eux, tandis que Moscou affirme que cette alliance existe).

La sœur de M. l'abbé P. Rainville décédée

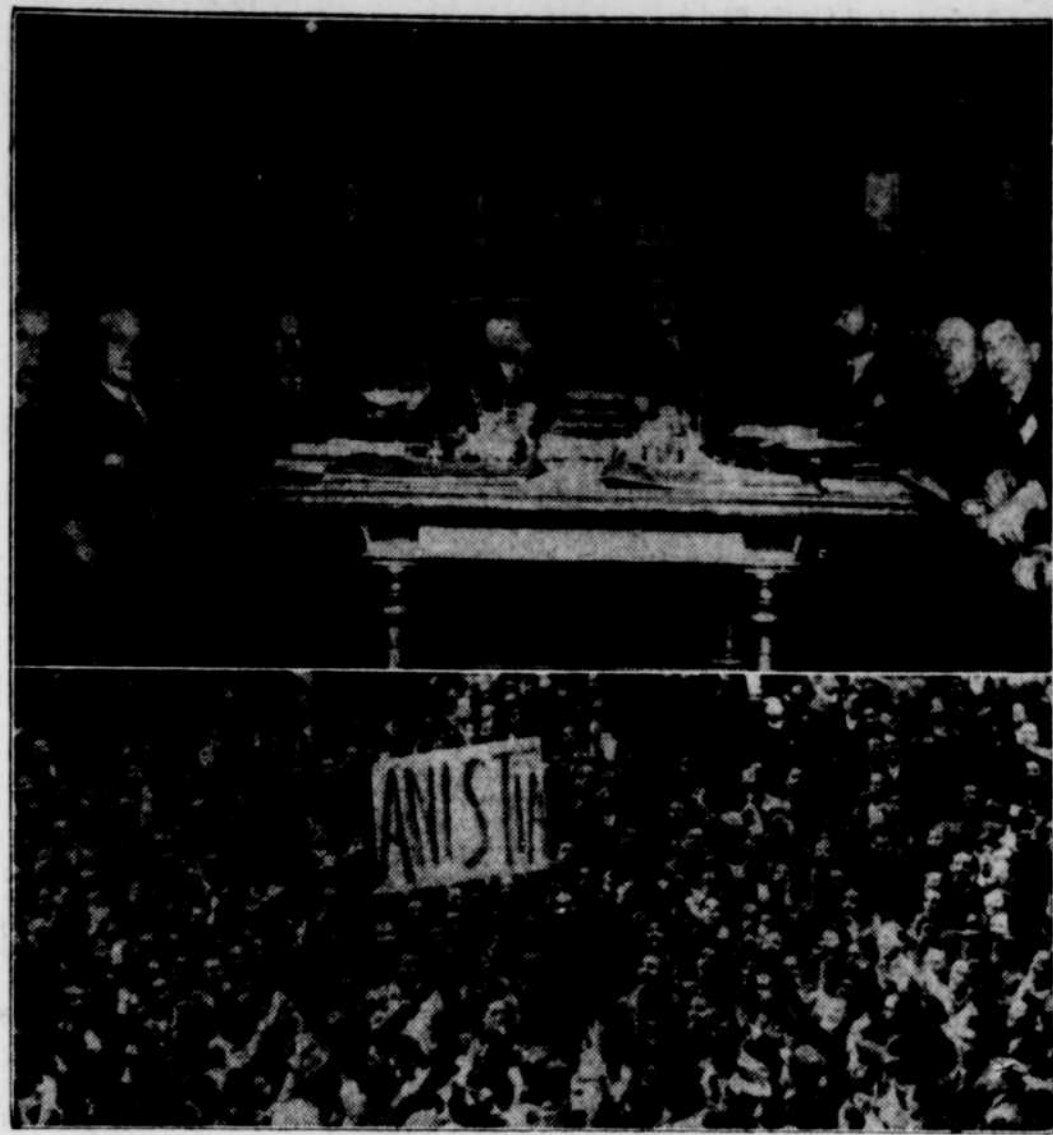
La sœur de M. l'abbé Paul Rainville, vicar, à la paroisse Ste-Cécile, est décédée hier soir à Maskinongé. La défunte, Julia Rainville, était âgée de vingt-neuf ans et malade depuis deux ans. Elle était la fille de feu Joseph Rainville, autrefois chef de gare à Maskinongé, et d'Eva Plante.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, après l'arrivée du train des Trois-Rivières, soit à dix heures et demie, en l'église de Maskinongé.

Julia Rainville laisse, pour laisser sa part, ses frères, M. l'abbé Paul Rainville, Romulus Rainville, et Viateur de Buckingham; ses sœurs, Gabrielle, Marie-Eva, Jeanne d'Arc, Thérèse, et St-Marie-Paul-Joseph, née Chénier, des Religieuses de Jésus Marie.

La dépouille de la défunte est déposée à la demeure de sa famille à Maskinongé.

Les événements d'Espagne



La démission obligatoire du président Zamora d'Espagne a mis fin à une situation qui régnait depuis la chute du roi Alphonse XIII et qui avait donné lieu à la création d'une république espagnole. Dans la photo du haut on assiste à la première réunion du cabinet républicain de 1931 et le président Zamora apparaît à gauche dans le centre. En bas une des scènes de violence qui suivirent les élections générales.

Le Négus déclare que le moral de ses troupes est excellent

Est-ce le corps de W. Lafontaine ?

Le beurrer W. Lafontaine, disparu mystérieusement en décembre dernier est-il mort non moins mystérieusement ? C'est ce que les autorités policières ont toujours pensé, et la découverte d'un cadavre, hier, après-midi, à Rivière du Loup, 4 milles au large dans le Saint-Laurent, semble confirmer cette hypothèse, car il semble, d'après la description envoyée au chef Alde Bellemare, qu'il s'agisse bien du beurrer de Saint-Norbert.

C'est en effet un homme de 40 à 50 ans, mesurant 5 pieds et 9 pouces et pesant entre 175 et 200 livres, brun, cheveux noirs, chemise en flanelle grise, chandail "drab", mackinaw de même couleur, chaussures de caoutchouc avec semelles rouges, bas de laine noire, pantalon noir. Au cou, le corps porte une médaille scapulaire, et dans un doigt une anneaux d'or, avec gravées à l'intérieur, les lettres "L.L.W.L.". 1er mai 1925. On note aussi deux dents en or dans le dentier du haut du défunt.

On s'attend à ce que quelqu'un de la famille aille pour identifier le corps, qui serait celui du beurrer Lafontaine. Reste à savoir s'il est mort noyé, ce que révélera l'autopsie.

La Cour d'appel a maintenu le jugement de la C. Supérieure

Celle-ci avait suspendu une motion pour empêcher la proclamation de l'hon. David comme député de Terrebonne. — M. Hermann Barrette.

M. JOSEPH COHEN PERD

Montréal, 13. — La Cour d'Appel a confirmé samedi le jugement de la Cour Supérieure suspendant une motion pour empêcher la proclamation de l'hon. M. Athanas David comme député de Terrebonne. L'appel enregistré contre le décret de la Cour Supérieure par M. Hermann Barrette, candidat conservateur défait à l'élection du 25 novembre, fut rejeté par le tribunal parce que ce dernier n'avait d'abord pas obtenu la permission nécessaire pour porter cet appel devant un tribunal supérieur.

Le décret en question, faisant partie de l'imbroglio législatif amené par l'élection de M. David en novembre dernier, était un jugement rendu par le juge Boyer pour suspendre un jugement précédent du juge Dugas qui ordonnait au greffier de la Couronne en chancellerie de retourner à l'officier rapporteur du comté de Terrebonne tous les documents relatifs à l'élection. L'effet de l'ordre du juge Dugas aurait été d'empêcher la proclamation du secrétaire provincial comme député.

Etant donné la décision rendue samedi par ce tribunal supérieur, on dit chez les conservateurs que toute démarche contre M. David devra consister dans la contestation de son élection.

L'AFFAIRE COHEN

Montréal, 13 (P.C.) — D'accord avec le juge Curran, de la Cour

Il annonce en même temps dans un communiqué que 300,000 hommes se portent à la défense du front nord. — Les Italiens sont encore loin des villes de Djijiga et de Harar et ils occuperaient les mêmes positions qu'au mois de janvier.

UN BOMBARDEMENT

Addis-Abeba, 13. — Des réserves à l'effectif de près de 300,000 hommes se dirigent vers les positions défensives en direction du front nord, où elles seront sous les ordres directs de l'Empereur Haile Selassie, dit hier soir, le gouvernement éthiopien. Il ajoute que la rumeur répandue par les journaux italiens à l'effet que le Négus est en fuite sous un déguisement, n'est qu'une histoire de propagande. L'Empereur est sain et sauf et le moral de la nation est excellent. Le peuple continue d'avoir foi en l'Empereur et en ses qualités de chef.

Les armées éthiopiennes au front Nord ont été obligées de battre en retraite par suite d'un manque complet de moyens de défense contre les attaques aériennes et leurs bombardements aux gaz asphyxiants, ainsi que contre un armement supérieur, dit un porte-parole du gouvernement. Mais les Italiens se sont handicapés eux-mêmes par une extension hâtive de leurs lignes au moment où les pluies augmentent tous les jours de volume. La difficulté de tenir ouvertes les communications au nord de Makale et dans la région du lac Tana va permettre aux Ethiopiens de harasser les lignes ennemies. Du moins ils l'espèrent.

Au front de l'Ogaden, les Italiens n'ont pas bougé des lignes qu'ils occupaient en novembre dernier. Ils sont toujours au sud de Sasa Baneh, que leurs avions ont bombardé au gaz moutarde le Vendredi Saint. Leurs troupes sont bien loin encore de Djijiga et de Harar. Au sud-ouest, ils n'ont pas avancé au-delà de Negelli, qu'ils avaient atteint en janvier. Des avions italiens ont bombardé hier même la ville de Ousale Hallou à quelques milles seulement de Dessale. Les fidèles rassembles dans les églises pour les fêtes de Pâques, se sont enfuis en panique. On signale trois tués et un bon nombre de blessés.

UN CYCLONE

Melo, Uruguay, 13 (P.C.) — Un cyclone a causé hier, la mort de six personnes. Il y a 32 blessés. Des milliers de maisons sont en ruines.

La commémoration de la célèbre rébellion de 1916 provoque des attentats nombreux. — A Dublin les membres d'un cortège et les spectateurs se battent à coups de pierres autour et dans le cimetière de Clamevin. — La police doit intervenir pour ramener l'ordre. — Les Irlandais de Londres protestent contre le gouvernement anglais qui ne veut pas permettre de ramener en Irlande les restes de sir Roger Casement exécuté en 1916.

DES CHEFS SONT ATTAQUES

Dublin, 13 (P.C.) — Près de 100 personnes ont été blessées hier dans des bagarres qui se sont produites entre des spectateurs et les membres d'un cortège à la mémoire des victimes de la rébellion de Pâques 1916.

Ce cortège était composé en majeure partie de membres du congrès républicain et de communistes. Il fut applaudi et huié tour à tour, tout le long du parcours, allant du centre de la ville au cimetière de Clamevin. On lança des pierres; des coups furent échangés et la police dut intervenir, faire même usage de ses bâtons.

A l'entrée du cimetière les cris et hutes redoublèrent. La foule criait: "C'est un cimetière catholique; n'y laissez pas entrer les communistes".

L'intérieur du champ de repos, on attaqua à coups de pierre M. William Gallagher, député communiste de West Fife à la Chambre des Communes d'Angleterre. Il s'en tira néanmoins sans blessure. Georges Gilgore, un chef républicain, fut gravement blessé à coups de pierres et de bâtons.

Le matin, la "Old Dublin Brigade" un corps de vétérans du soulèvement assista à un service commémoratif sur les tombes de ceux qui furent tués en 1916.

Il y eut des cérémonies un peu partout dans l'Etat Libre. A Cork le ministre des Finances passa les troupes en revue.

A Cobh, trois hommes armés envahirent les locaux d'une compagnie de cornemuses et détruisirent tous les instruments qui leur tombèrent sous la main.

Ils laissèrent un message défiant "aux pipers" de participer aux cérémonies du jour.

A Tempo, sur la frontière de l'Irlande du Nord, la police dut tirer en l'air après avoir fait usage sans cesse de ses bâtons pour disperser une foule de républicains qui avaient envahi le cimetière où Phil Breen, un républicain de l'endroit, est enterré. Il n'y a eu aucune victime.

PROTESTATIONS A HYDE PARK

Londres, 13 (P.C.) — Les Irlandais républicains ont organisé une manifestation dans Hyde Park hier, pour protester contre le refus, par l'Angleterre, de laisser transporter en Irlande les restes de Sir Roger Casement, qui fut exécuté pour sa participation dans la rébellion de Pâques en 1916.

Dans une résolution adoptée par les manifestants, il est dit que le souvenir de Sir Roger Casement est aussi précieux aux Irlandais que celui d'Edith Cavell aux Anglais.

Les communistes français deviennent maintenant des partisans de l'armée

Paris, 13 (P.C.) — Bien que les élections législatives n'aient lieu en France que dans deux semaines, la campagne électorale a déjà pris une certaine ampleur. Cependant elle n'a pas encore atteint son point culminant. On continue à prédire une substantielle victoire des partis de gauche.

Communistes, socialistes, radicaux-socialistes, républicains de gauche, conservateurs et indépendants, sans parler des royalistes, se sont mis résolument à l'oeuvre et tout laisse prévoir que la lutte sera vive.

Les communistes ont changé cette fois de programme. Ils sont devenus partisans de l'armée et hostiles aux idéologies pacifistes. Les socialistes, de leur côté, réclament la nationalisation des banques et de la grande industrie; ils favorisent également un rapprochement avec l'Allemagne.

Il serait exagéré de pronostiquer la tournure de la lutte. Celle-ci sera peut-être particulièrement intense entre le Front National et le Front Populaire; peut-être aussi portera-t-elle avant tout sur les désaccords des groupes à l'intérieur des partis, ou plutôt des deux Fronts. Le vote a lieu le 26 avril, mais dans nombre de circonscriptions, il ne signifie guère autre chose qu'une première élimination de candidats. C'est le ballottage qui, huit jours plus tard, décide du résultat final.

L'Amérique du Sud aura-t-elle sa propre Ligue des Nations?

La suggestion vient d'en être faite par trois républicains, la Colombie, Saint-Domingue et le Guatemala. — Conférence à l'été à Buenos Ayres.

L'UTILITE D'UNE TELLE SOCIÉTÉ

Washington, 13 (P.C.) — Trois républicains de l'Amérique latine ont proposé en vue de la prochaine conférence de paix des Etats de l'Amérique, la formation d'une Société des Nations américaines pour préserver la paix sur l'hémisphère occidental. Ces trois républicains sont la Colombie, Saint-Domingue et le Guatemala.

Le président Terra de l'Uruguay, sans suggérer la formation d'une nouvelle S.D.N., croit que l'action pacifique collective des nations de l'Amérique devrait avoir pour but de consolider le Covenant de la S.D.N. de Genève et d'en étendre la portée.

En tout, les présidents de 17 républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale ont fait tenir des suggestions relatives à la conférence. Ils les ont accompagnées de leur acceptation officielle de l'invitation du président des Etats-Unis.

La conférence aura lieu, au cours de l'été, à Buenos Ayres. Selon les présidents Alfonso Gomez de Colombia, Rafael L. Trujillo, de Saint-Domingue, et Jorge Ubico, du Guatemala, la Société des Nations américaines aura pour mission non seulement de préserver la paix dans le Nouveau Monde, mais encore de travailler au maintien de la paix dans le monde entier.

Le président Ubico du Guatemala veut que cette nouvelle S.D.N. porte le nom d'Association des Nations Américaines et que les Etats qui en feront partie s'engagent à se porter secours mutuellement en cas d'agression de la part d'une nation non-américaine.

Il suggère aussi la création d'un tribunal international, sur le modèle du tribunal de La Haye. Il aura pour mission le règlement des disputes entre les pays de l'Amérique.

Le président Trujillo de Saint-Domingue croit que la conférence devrait consacrer la majeure partie de ses délibérations à étu-

Ils enterrent vivants ceux dont l'état est sans espoir

Taiyou-Anfou, province de Chan-Si 13 (P.C.) — Les autorités provinciales assurent aujourd'hui que 4,000 hommes ont été tués et 7,000 blessés dernièrement, au cours des combats entre les communistes et les troupes du gouvernement. Les premiers battent maintenant en retraite vers l'ouest. Ils emportent leurs blessés, mais pour ne pas être encombrés dans leur retraite, ils enterrent vivants ceux dont l'état est sans espoir.

L'ambassade américaine à Nankin a attiré l'attention du gouvernement chinois sur le fait que les activités des communistes dans la province de You-Nan mettent en danger la sécurité de nombreux missionnaires résidant dans la région. Une colonne considérable de Rouges s'est rendue à 40 milles de la ville de You-Nan Fou, la capitale de la province causant une grande anxiété parmi les 65 membres de la colonie étrangère.

En exil



Six mois après son retour au Mexique dont il avait été le maître pendant 11 ans, l'ex-président Plutarco Calles a été jeté hors de chez lui par d'anciens amis qui l'ont mis à bord d'un avion à destination du Texas. Trois partisans de Calles ont été chassés en même temps que lui.

Le vol mobile de l'attentat

Les agents de la Sûreté provinciale recherchent un individu mêlé à l'affaire de Namur.

MME DUDEVOIR

Montréal 13 (H.) — La Sûreté provinciale qui poursuit une enquête sur la mort mystérieuse de Léon Leclair et Joseph Alfred Dudoir a continué ses recherches hier pour retrouver un individu qui serait un témoin important dans cette affaire.

Des agents de la Sûreté étaient postés hier à l'entrée des ponts qui conduisent en dehors de la métropole afin d'empêcher l'individu recherché de quitter la région, en même temps qu'une escouade de détectives fouillait toutes les sections de Montréal et demandait l'aide du public pour faciliter les recherches.

La Sûreté Municipale connaissait l'individu en question et a offert ses services à la Sûreté provinciale et ses agents ont reçu l'ordre, s'ils mettaient la main sur lui, d'opérer son arrestation et de le conduire aux quartiers de la Sûreté provinciale.

A la suite de l'examen des cadavres, les médecins autopsistes sont venus à la conclusion que les deux cadavres sont ceux de deux hommes qui habitaient la maison incendiée, Joseph Dudoir et Léon Leclair. Quant à la troisième victime, Mme Dudoir, qui croit-on périt aussi dans l'incendie, le détective Larivière retournera à Namur pour faire de nouvelles recherches dans les ruines de la maison. La Sûreté est d'avis que le cadavre de la femme a pu être enfoui dans la cave de la maison ou sous terre dans les environs. Les cadavres des deux hommes ne portaient aucune trace de balles et il a été impossible de déterminer si les victimes ont été empoisonnées.

C'est l'opinion de la police que Dudoir et Leclair ont été victimes d'un lâche attentat et que le vol était le mobile du crime. On sait que Dudoir passait pour très riche à la suite de la vente d'une propriété et que Leclair était supposé avoir caché toutes ses économies depuis plusieurs années dans les armoires de sa maison.

On recherche actuellement toute information concernant les victimes mais jusqu'ici la police n'en a obtenu que très peu. Les Dudoir résidaient autrefois à Trois-Rivières. On n'a pris encore aucune disposition pour l'enquête du coroner, qui serait tenue à Montréal, mais pas avant que de nouveaux développements ne soient produits dans cette affaire.

Un assassin introuvable

Quarante policiers cherchent en vain une piste du meurtrier de Mme Nancy Evans Titterton.

DES APPELS

New-York, 13 (P.C.-P.A.) — Quarante détectives assignés à la tâche de retrouver l'assassin de Mme Nancy Evans Titterton, la charmante femme de M. L.H. Titterton, directeur de la National Broadcasting Company, n'avaient encore repéré aucun indice, hier soir.

Mme Titterton fut trouvée morte dans sa baignoire, vendredi. Elle avait été attaquée et étouffée au moyen d'une chemise de soie serrée autour de son cou.

Les détectives ont entendu parler, hier, d'un jeune homme de haute stature, de belle apparence, qui avait rôdé autour des appartements de Beekman Place, où demeurait le couple Titterton, en ces derniers temps, et à des heures indues, mais ils ne l'ont pas retracé.

On parle également d'un noir qui fut aperçu vendredi après-midi, à peu près vers le temps où Mme Titterton trouva la mort en train de traverser le toit de l'immeuble.

Les détectives ont aussi appris que quelques minutes plus tard une fille de chambre employée dans un autre appartement entendit une femme qui criait "Dudley, Dudley!"

Dudley Mings, un noir, employé comme concierge de l'immeuble n'entendit pas cet appel. Il déclara à la police qu'il avait monté jusqu'au toit vers midi pour fermer le puits de lumière, mais qu'il n'avait pas monté dessus.

Accusations réciproques

L'Ethiopie proteste contre les prétendus cruautés italiennes. — Des cas isolés de réaction.

A LA S. D. N.

Genève, 13. — L'Italie et l'Ethiopie ont bombardé la S.D.N., hier, de télégrammes protestant du fait qu'elles observent toutes les conventions internationales, mais s'accusant l'une l'autre de les violer.

L'Italie dit qu'elle ne peut faire autrement que de punir "chaque atrocité inhumaine commise par ses adversaires, au mépris de tout principe de loi et de moralité".

L'Ethiopie cable que ses armées se sont conformées à toutes les conventions internationales régissant la conduite des guerres, en dépit des violations flagrantes commises à tout moment par l'Italie.

Le message admet que des cas isolés de réaction individuelle ont pu avoir lieu contre les méthodes inhumaines des Italiens. Le gouvernement ajoute qu'il a pris des mesures pour punir sévèrement des actes de l'espèce.

LA BOURSE

(Par L. G. Beaubien et Cie)
Le Marché de New-York est ouvert actif avec une tendance vers la hausse. American Waterworks inchangé à 24 7/8. Consolidated Edison perd 1-4 de point à 34. Chrysler gagne 1-2 de point à 103. U. S. Steel gagne 1-8 de point à 72. Radio gagne 1-8 de point à 13.

Le Marché de Montréal est fermé à l'occasion de lundi de Pâques.

LE TEMPS QU'IL FERA
Vents du nord et de l'est. Beau et plutôt froid ce soir et demain.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières
par la Cie de Publication du Nouvelliste, Ltée.
635, rue Ste-Marguerite
Téléphone: Echange privé, No. 3000

Bureaux à Shawinigan Falls
50, rue Tamarac Tél. 1400

J. H. FORTIER, Président
Emile JEAN, Directeur-gérant
Hector HEROUX, Rédacteur-en-chef
Albert PLOUFFE, Chef de l'information
Laurent PARADIS, Chef de l'abonnement
Geor. BOURASSA, Chef de publicité

Services de nouvelles:
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.U.)
l'Agence Reuter et l'Agence Havas (Europe).
Correspondants dans tous les centres du district.

Membres de la Canadian Daily
Newspapers Association et de
l'Audit Bureau of Circulations.

Représentants:
CANADA: J. B. Rathbone, Montréal et Toronto
ETATS-UNIS: Gilman, Nichol & Ruthman.
New-York, Chicago, Boston, Philadelphie,
Détroit, Seattle et San Francisco.

Trois-Rivières, lundi 13 avril 1936

Les pensions aux vieillards.

La province de Québec aura la pension aux vieillards. C'est tout probablement la première loi que soumettra le gouvernement Taschereau à la législature. Le ministre des affaires municipales, l'honorable T. D. Bouchard, en exposera le fonctionnement dans notre province et s'efforcera d'indiquer combien nous coûtera cette réforme sociale.

Quand Ottawa vota la pension aux vieillards, la moitié du coût des pensions, en plus des frais d'administration, retombait sur les provinces qui désiraient se prévaloir de cette loi. Plus tard le fédéral décida d'assumer soixante-quinze pour cent du coût des pensions. On pensa même un moment qu'il prendrait entièrement à sa charge les pensions aux vieillards. Il n'en fit rien. On peut croire qu'il ne fera pas d'ici longtemps si l'on s'en tient à la réponse donnée par l'honorable Dunning, ministre des finances, aux tenants d'une loi de pensions aux aveugles. Le ministre des finances, tout en reconnaissant le mérite d'une telle loi et en y déclarant le gouvernement favorable, affirmait que l'état du trésor fédéral ne permettait pas la mise en vigueur de semblable loi.

Si l'honorable Dunning a cru devoir reculer devant la loi des pensions aux aveugles, on comprend qu'il ne voudrait jamais consentir à ce qu'Ottawa greve son budget de toute la pension aux vieillards.

On estime que plus de 33,000 vieillards pourraient dans Québec se réclamer de la loi des pensions aux vieillards. Le coût global serait de huit millions de dollars dont deux millions retomberaient sur la province de Québec. Celle-ci devrait en plus faire les frais de tout l'organisme nécessaire à la mise en vigueur et à l'administration de la loi.

Que le gouvernement provincial, face à des déficits ces dernières années et subissant comme tous les autres le contrecoup de la crise, ait longtemps hésité à se rallier à la loi des pensions aux vieillards, cela se comprend facilement et personne ne devrait s'en étonner. Quand on a moins de revenu et qu'il faut payer, on y va avec moins d'entrain et de brio. C'est donc plus de deux millions que la nouvelle loi va ôter au trésor provincial sans compter les frais d'administration. Sans doute le gouvernement pourrait suivre l'exemple de l'Ontario et se retaper en imposant une contribution aux municipalités. Sur ce point, il a clairement indiqué sa décision de ne pas imiter nos voisins. Les municipalités n'auront rien à verser.

Il est possible de connaître d'assez près ce que la nouvelle loi coûtera au trésor provincial.

Il y a ardeur de compensations qui se feront sentir surtout dans les municipalités les plus importantes. Ainsi les vieillards de soixante-dix ans et plus actuellement à leur charge, soit par le secours direct ou autrement, cesseront de l'être. L'octroi de pensions aux vieillards réduira aussi certaines charges en d'autres domaines. Dans quelle mesure? Seul le temps nous l'apprendra.

EXTRAITS DU NOUVELLISTE

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Il y a 15 ans

Mercredi, 13 avril, 1921.— La Triple Alliance du monde travailliste en Angleterre donne ordre de faire la grève aux mines. Quatre millions d'hommes se trouveront directement ou indirectement à chômer.

Il y a 10 ans

Mardi, 13 avril, 1926.— L'honorable Médéric Martin est élu maire de Montréal par une majorité de 22,482.

La Commission Scolaire accorde un contrat de \$278,300, pour la construction d'une école dans la paroisse Ste-Cécile.

Il y a 5 ans

Lundi, 13 avril, 1931.— Le village de Wallace dans le Michigan est complètement détruit par un feu de forêt.

L'honorable P. E. Lessard, sénateur, meurt subitement à Edmonton. Il était le beau-frère de l'honorable W. Gariépy, de Trois-Rivières.

L'Espagne donne une forte majorité en faveur des républicains.

Une quatrième machine à papier est mise en opération à l'usine de la St-Lawrence Paper Mills.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

LE 12 AVRIL

Début de guerre

Le matin du 12 avril, 1861 les canons des Confédérés ouvrirent le feu sur le fort Sumner. C'était le début de la guerre civile aux Etats-Unis. Bien que le Canada fut étranger à ce conflit, peu d'événements ont autant été influencés par les destinées du Canada. Cette guerre fit des états du nord une grande puissance militaire. Les chefs du Canada se rendirent rapidement compte que le Canada pouvait être l'objet d'une attaque soit que les états du nord le fissent par orgueil de la victoire ou par désespoir de la défaite. Bien que les Canadiens fussent favorables à la cause de l'Union et que nombre d'entre eux fussent enrôlés dans des armées, le sentiment américain n'en était pas moins violemment hostile à l'Angleterre et les plus échauffés suggérèrent d'envahir le Canada. D'Arcy McGee, ardent disciple de la Confédération, recommanda aux Canadiens de demeurer sur le qui-vive. Le danger que présentait cette guerre fit mieux comprendre aux provinces canadiennes la nécessité de s'unir, de se constituer en Confédération et de construire l'Intercolonial.

LE 13 AVRIL

"Le lieu de la réunion"

C'est probablement sur l'île de Toronto qu'eurent lieu les premières réunions des tribus indiennes, réunions qui donnèrent son nom indien à la ville de Toronto. Cette île n'était encore à cette époque qu'une péninsule. Elle le demeura jusqu'à l'incorporation de la ville. Dès 1833 les citoyens de Toronto décidèrent de la construction d'un canal pour supprimer la langue de terre. Cela devait réduire la distance entre Toronto et Niagara et rendre moins turbulentes les eaux de la baie. Mais les ingénieurs en redoutaient les conséquences pour le port. Finalement les eaux du lac firent disparaître cette bande de terre. Le 13 avril les eaux du lac firent une ouverture de 300 pieds de large. On crut d'abord que les prédictions pessimistes des ingénieurs se vérifiaient, mais on réussit à consolider la brèche devenue depuis fort utile.

En marge de...

L'ACTUALITE

Pas de guerre possible, si on la devait faire au comptant.

Journée catholique

C'est le 24 mai qu'aura lieu à Ottawa, sous le patronage de S. Exc. Mgr Forbes, la treizième Journée catholique des Retraitants. Cette réunion annuelle groupe les hommes et jeunes gens du Canada qui ont fait une retraite fermée. Elle coïncidera cette année avec le 25ème anniversaire de la première retraite fermée à Ottawa, organisée et prêchée par S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., alors professeur au séminaire Saint-Joseph.

Après la messe dans la chapelle de l'Université, il y aura deux séances d'étude — à 10h. et à 3h. — pour les Retraitants, puis le soir séance publique à laquelle adresseront la parole M. Thomas Moncion, président de l'Action catholique dans le diocèse d'Ottawa, l'honorable Thibault Rinfret, juge à la Cour suprême du Canada et S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I.

Si elles disparaissaient

Si les écoles séparées disparaissaient de l'Ontario, disait en résumé ces jours-ci M. Hepburn, cette province devrait assumer un problème au-dessus de ses forces.

Le premier ministre de la province voisine a exprimé une vérité qui se retrouve ailleurs. Ainsi, a-t-on jamais songé au fardeau que ce serait pour les contribuables de notre ville, si toutes nos maisons d'enseignement indépendantes, séminaires, couvents des Ursulines, des Sœurs Marie-Reparatrice, écoles privées, etc., cessaient d'exister, que notre ville dût fournir l'instruction à tous les élèves qu'elles reçoivent? Le séminaire, à lui seul, dispense l'enseignement à près de 200 élèves de notre ville.

Avant de critiquer les exemptions partielles d'impôt dont peuvent bénéficier ces institutions, on ferait bien de songer à ce qui arriverait advenant leur disparition.

Zamora, président de l'Espagne, est déposé par les partis de gauche.

C'est tout ce qu'il a gagné à patisser avec eux. On le lui avait prédit.

Le roi des revendeurs

Il existe à New-York une entreprise originale qui s'intitule la National Surplus Company et qui est dirigée par deux gentlemen à l'esprit imaginaire. MM. Goldberg père et fils. Cette compagnie achète tout ce dont personne n'a besoin, et elle le revend. Il lui arrive aussi de faire des affaires excellentes sur des articles que nul commerçant moins avisé ne voudrait reprendre, même gratuitement.

Récemment, les Goldberg apprirent qu'une manufacture de souliers dans le Massachusetts cherchait à se débarrasser de 30,000 paires de bottines à boutons pour dames, comme on n'en porte plus depuis des années. La Surplus Company acheta ces chaussures à 10 cents la paire, les coupa pour en faire des souliers bas et les revendit à la représentation commerciale des Soviets, à 30 cents la paire.

"Ce n'est pas sorcier", déclare Goldberg jeune, et nous ne cessons de faire de bonnes affaires. Il en raconte volontiers quelques-unes.

Lors d'une crue du Mississippi, tout un dépôt de sucre fut inondé. Les Goldberg l'achetèrent à vil prix. Mais comme la vase du fleuve rendait le sucre inutilisable pour la consommation, ils le vendirent aux apiculteurs de Wyoming et l'idaho, comme nourriture pour les abeilles.

Un lot de trolley et de tiges flexibles de tramway, acheté à Trenton, trouva par l'intermédiaire des Goldberg, acquéreur quelque part en Chine.

A l'époque où l'armée américaine se débarrassait de ses stocks constitués pour la guerre, Goldberg aisé acheta tous les tubes en zinc qu'il revendit ensuite en Jamaïque et parmi les trappeurs du Canada.

Un camp militaire, qui avait coûté 21 millions de dollars, fut vendu à la Surplus Company pour une somme infime. Tous les fermiers des environs ensuite, pour un versement modique, emportèrent le bois et le métal dont ils avaient besoin. On trouva également dans le camp 100,000 trompettes, — les autorités militaires font les choses en grand! — qui furent vendues aux magasins et aux marchands forains, pour être distribués à titre de prime, aux enfants de leurs clients.

Nos COURRIERS

Aston Jonction

Il y eut dernièrement dans notre salle publique une soirée récréative.

Deux comédies furent interprétées par nos acteurs: MM. Bruno Bergeron, Roch Beauchemin, Hervé Préfontaine, Maurice Léveillé, Edmond Léveillé, Gérard Gaudet, Henri Doucet, Gérard Brûlé, Bruno Lupien, Cyrille Préfontaine, Raymond Préfontaine, Alfred Rivard, Lucien Rivard, Raynald Lambert, Jacques Arseneault, Miles Anita Préfontaine, Simonne Vachon.

Les entr'actes étaient remplis par des chansons mises en scène. La "Margot du Bataillon" fut chantée et jouée par MM. Zacharie Martel, Absalon Vandal, Gérard Babineau, André Préfontaine, Gérard Lorange, Hervé Préfontaine, Miles Germaine Goupille et M. Zacharie Martel exécutèrent "L'Angélus de la mer" de Goubier. M. Gérard Lorange, "Le cœur brisé", M. André Préfontaine, une tyrolienne: "Le père des montagnes", Roger Vandal "Les châtiments de Redon", Miles Germaine Goupille, "A ton chevet".

M. le curé l'abbé Origène Grenier remercia les nombreux assistants de leur présence et des multiples cadeaux qu'ils avaient apportés.

BAPTEME

M. et Mme Joseph Lupien annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Pierre Monique. Les parrain et marraine, M. et Mme Alphonse St-Yves de Daveluyville. Porteuse: Mme Jean-Lupien.

ABSENCES

M. l'abbé Origène Grenier a été absent pour les Quarante-Heures de Daveluyville. Il était le principal prédicateur.

M. Alexandre Gaudet, député, est à Québec pour la session au parlement provincial.

VA ET VIENT

M. Wilby Leblanc, Mme L'Heureux de Ste-Eulalie chez Mme Philippe Lupien.

M. et Mme H. Gagnon de St-Louis de Blandford, M. et Mme Royer de Warwick, Mlle Yvette Brière, chez M. Henri Bergeron.

Mme Hector Bourque de passage à Montréal.

M. Alexandre De Courval en visite chez son père, M. Jos. P. De Courval.

M. et Mme Philippe Provencé assistent aux funérailles de Mme Provencé, sa mère, à Warwick.

M. Téléphone Soucy de passage chez M. Jean Doucet.

MM. Arthur Lambert et Gérard Babineau, à Québec en fin de semaine.

M. Germaine Goupille chez ses parents à Daveluyville.

M. Anselme Dumas chez l'abbé Marier, curé de St-Lucien.

M. Joseph Gaillardet assiste aux funérailles de son frère Philippe à St-Grégoire.

Mme Roch Beauchemin en visite à Sherbrooke chez son frère Dr R. Gaudet.

M. Roméo Lambert visite ses parents et amis à Ste-Perpétue.

M. Ovide Doucet, Mlle Lucile Doucet aux Trois-Rivières, M. Armand Doucet, Mme Emile Masse, Mlle Yvette Doucet, Mlle Hermine et Monique Gaudet, M. et Mme Philippe Provencé, M. et Mme Rosaire Doucet, à Thérèse, laissent la fin de semaine à Montréal.

M. Emile Masse de passage à St-Hyacinthe et à Victoriaville.

Mlle Lucille Soucy de Manseau en promenade chez sa sœur Mlle Jean Doucet.

Mlle Monique Lapointe de Montréal de passage chez M. Hector Bourque.

M. et Mme Bruno Lévesque de Ste-Eulalie de passage chez M. Lionel Thibault.

De passage chez M. Alexandre Gaudet: M. Edouard Bourgeois, Mme Nestor Deschênes de Ste-Perpétue, Mlle Aline LaBranche, Lucienne Deslats, de Ste-Eulalie, M. Bruno Gaudet de Montréal.

Miles Amanda et Germaine Bi-beau de Chaudière, visitent leurs amis de la paroisse. Elles se retirent chez M. Albert Vachon.

Mlle Michèle Beauchemin en promenade à St-Césaire.

MM. Donat et Josephat Polier de Daveluyville de passage chez des amis.

Mlle Alice Helle de Drummondville, chez son père.

ARRIVEE

M. Joseph Duhamel et sa famille, les Dutoits domiciliés à St-Wendel, ont acquis une ferme dans la paroisse.

REUNIONS

M. le curé a convoqué les membres de la Ligue catholique féminine. Il a insisté spécialement sur le choix des bonnes lectures.

Le cercle des jeunes éleveurs de cette paroisse a reçu ces jours derniers le montant des octrois accordés par le Gouvernement en récompense des succès obtenus durant la dernière année.

Garde Rouleau de l'Unité Sanitaire du comté de Nicolet a passé en revue les questions traitées dans les cours des deux années précédentes. Il y avait beaucoup d'assistance féminine à cette réunion.

RETRAITE FERMEE

Plusieurs jeunes gens de la paroisse se sont rendus à Nicolet chez les Pères de la Compagnie de Marie pour y suivre les exercices d'une retraite fermée. Ce sont: MM. Bruno Bergeron, Antonio Bergeron, Robert Bergeron, Yvanhoe Rochefort, René Mathieu, Bruno Vigneault, Martial Vigneault, François Hébert, Conrad Vigneault, Alexandre Lupien, Gérard Guévin, Armand Gaillardet et Armand Vigneault.

Hérouxville

Mlle Emma Beaudoin de Montréal en visite chez des parents.

MM. Irénée Duchemin et Arthur Rheaute à Grand-Mère.

M. et Mme Alfred Toupin de Shawinigan passent quelques jours en visite chez M. et Mme Pierre Veilleux.

M. Fernando Carignan de passage à Shawinigan la semaine dernière.

Mme Oscar Mongrain à Trois-Rivières.

M. et Mme Rosaire Parent sont de retour dans leur famille jeudi dernier après avoir passé l'hiver à Sanmaur.

M. Ernest Duchemin employé à Sanmaur pour la Brown Corporation est de retour dans sa famille.

M. Jean-Charles et Claude Béland ainsi que M. Emilien Godchaux de St-Georges de Champlain chez M. et Mme Wilfrid Paquin et chez des parents.

M. et Mme Téléphone Rodrigue de St-Théodore de la Grande-Anse sont venus passer quelques jours en visite chez des parents.

M. Henri Bédard de St-Tite en visite chez M. et Mme Pierre Gauthier.

Miles Emérida et Gabrielle Paquin de St-Tite chez M. et Mme Amédée Durand.

MM. Rosaire et André Ayotte, emboîlés de la Rivière au Loup sont de retour dans leur famille.

M. Joachim Desjardis, Mme Charlemagne Duchemin à Shawinigan.

M. Philias Thiffault employé à la Rivière aux Rats est de retour dans sa famille.

M. Fernando Carignan, employé au Lac Mekanack est de retour dans sa famille.

M. Rosaire Parent est allé suivre une retraite fermée chez les RR. PP. Oblats du Cap de la Madeleine.

CONFERENCE AGRICOLE

Ces jours-ci a été tenue à la salle paroissiale une conférence agricole sous le patronage de M. l'abbé Duchemin (maître) sous les auspices du Cercle Agricole et du Cercle de l'U.C.C. sous la présidence active de M. Ernest Massé, agronome officiel et de M. J. Bélisle a.s. et M. le Dr J. Jacob, médecin vétérinaire.

Cette conférence eut lieu à 7 heures à la salle paroissiale.

M. Bélisle traita du contrôle laitier, question qui intéresse particulièrement nos cultivateurs.

M. le Dr J. Jacob, médecin vétérinaire, de sa belle éloquence donna une belle conférence sur l'élevage et les maladies des chevaux.

A l'issue de la conférence il y eut projection lumineuse en rapport avec cette conférence agricole.

L'assistance fut nombreuse, les cultivateurs furent très satisfaits de leur soirée.

NOTES SOCIALES

Mme P. Trépanier de Kirkland Lake Ontario, en visite chez M. et Mme O. Trépanier et chez des parents.

M. Arthur Bergeron aux Trois-Rivières en promenade chez M. F. X. Bergeron.

Mme Bernard Trépanier est allée passer un mois à St-Tite dans sa famille.

M. Gérard Pilon de Donatona a passé un week-end chez M. et Mme Helle Bédard.

M. Raymond Fournier de St-Jacques des Piles de passage chez M. et Mme Gustave Duchesne mercredi dernier.

M. Roméo Trudel, employé à Sanmaur est venu passer une vacance dans sa famille.

Mme Robert Cossette de St-Narcisse est venue passer une semaine dans sa famille.

M. J. U. Trudel et J. A. Boulet firent les frais de la quête.

Agissaient comme porteurs: MM. Roger Boulet, Jean Lebrun, Eugène Cloutier, Paul-Emile Tourigny, Yves Lebrun, Henri-Paul Paquet.

Le corbillard était conduit par M. Alex. Grosdeau.

Assistaient aux funérailles outre les parents ci-haut mentionnés, M. et Mme Harry Filteau de La Tuque, Freddy Côté de Lévis, Mlle Aimé Filteau de Québec, MM. A. Boulet, A. Gignac, Roland Gamache, Léon Laberge, J. Lachance, A. Paquet, Urbain Rémi-lard, Mme Paul Desjardis, Maurice et André Lafontaine, Mme J. Brûlé, M. et Mme J. B. Savard, M. et Mme Ludger Tourigny, Mlle Géraldine et Marie Dantigny, M. Jos. Matte, J. B. Mousselet, Charles Guillemette, Adélaïde Cossette, Charles Fay, Mme Emile Pothier, Maurice Ron-deau, Miles Liliane Veilleux, Jeanne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Jeanne Vadeboncoeur, MM. Emilien Périgny, Welle Cloutier, J.B.

MM. J. U. Trudel et J. A. Boulet firent les frais de la quête.

Agissaient comme porteurs: MM. Roger Boulet, Jean Lebrun, Eugène Cloutier, Paul-Emile Tourigny, Yves Lebrun, Henri-Paul Paquet.

Le corbillard était conduit par M. Alex. Grosdeau.

Assistaient aux funérailles outre les parents ci-haut mentionnés, M. et Mme Harry Filteau de La Tuque, Freddy Côté de Lévis, Mlle Aimé Filteau de Québec, MM. A. Boulet, A. Gignac, Roland Gamache, Léon Laberge, J. Lachance, A. Paquet, Urbain Rémi-lard, Mme Paul Desjardis, Maurice et André Lafontaine, Mme J. Brûlé, M. et Mme J. B. Savard, M. et Mme Ludger Tourigny, Mlle Géraldine et Marie Dantigny, M. Jos. Matte, J. B. Mousselet, Charles Guillemette, Adélaïde Cossette, Charles Fay, Mme Emile Pothier, Maurice Ron-deau, Miles Liliane Veilleux, Jeanne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Jeanne Vadeboncoeur, MM. Emilien Périgny, Welle Cloutier, J.B.

MM. J. U. Trudel et J. A. Boulet firent les frais de la quête.

Agissaient comme porteurs: MM. Roger Boulet, Jean Lebrun, Eugène Cloutier, Paul-Emile Tourigny, Yves Lebrun, Henri-Paul Paquet.

Le corbillard était conduit par M. Alex. Grosdeau.

Assistaient aux funérailles outre les parents ci-haut mentionnés, M. et Mme Harry Filteau de La Tuque, Freddy Côté de Lévis, Mlle Aimé Filteau de Québec, MM. A. Boulet, A. Gignac, Roland Gamache, Léon Laberge, J. Lachance, A. Paquet, Urbain Rémi-lard, Mme Paul Desjardis, Maurice et André Lafontaine, Mme J. Brûlé, M. et Mme J. B. Savard, M. et Mme Ludger Tourigny, Mlle Géraldine et Marie Dantigny, M. Jos. Matte, J. B. Mousselet, Charles Guillemette, Adélaïde Cossette, Charles Fay, Mme Emile Pothier, Maurice Ron-deau, Miles Liliane Veilleux, Jeanne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Jeanne Vadeboncoeur, MM. Emilien Périgny, Welle Cloutier, J.B.

MM. J. U. Trudel et J. A. Boulet firent les frais de la quête.

Agissaient comme porteurs: MM. Roger Boulet, Jean Lebrun, Eugène Cloutier, Paul-Emile Tourigny, Yves Lebrun, Henri-Paul Paquet.

Le corbillard était conduit par M. Alex. Grosdeau.

Assistaient aux funérailles outre les parents ci-haut mentionnés, M. et Mme Harry Filteau de La Tuque, Freddy Côté de Lévis, Mlle Aimé Filteau de Québec, MM. A. Boulet, A. Gignac, Roland Gamache, Léon Laberge, J. Lachance, A. Paquet, Urbain Rémi-lard, Mme Paul Desjardis, Maurice et André Lafontaine, Mme J. Brûlé, M. et Mme J. B. Savard, M. et Mme Ludger Tourigny, Mlle Géraldine et Marie Dantigny, M. Jos. Matte, J. B. Mousselet, Charles Guillemette, Adélaïde Cossette, Charles Fay, Mme Emile Pothier, Maurice Ron-deau, Miles Liliane Veilleux, Jeanne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Jeanne Vadeboncoeur, MM. Emilien Périgny, Welle Cloutier, J.B.

MM. J. U. Trudel et J. A. Boulet firent les frais de la quête.

Agissaient comme porteurs: MM. Roger Boulet, Jean Lebrun, Eugène Cloutier, Paul-Emile Tourigny, Yves Lebrun, Henri-Paul Paquet.

Le corbillard était conduit par M. Alex. Grosdeau.

Assistaient aux funérailles outre les parents ci-haut mentionnés, M. et Mme Harry Filteau de La Tuque, Freddy Côté de Lévis, Mlle Aimé Filteau de Québec, MM. A. Boulet, A. Gignac, Roland Gamache, Léon Laberge, J. Lachance, A. Paquet, Urbain Rémi-lard, Mme Paul Desjardis, Maurice et André Lafontaine, Mme J. Brûlé, M. et Mme J. B. Savard, M. et Mme Ludger Tourigny, Mlle Géraldine et Marie Dantigny, M. Jos. Matte, J. B. Mousselet, Charles Guillemette, Adélaïde Cossette, Charles Fay, Mme Emile Pothier, Maurice Ron-deau, Miles Liliane Veilleux, Jeanne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Gertrude Ferron, Yvonne Desjardis, Jeanne Vadeboncoeur, MM. Emilien Périgny, Welle Cloutier, J.B.

MM. J. U. Trudel et J. A. Boulet firent les frais de la quête.

Agissaient comme porteurs: MM. Roger Boulet, Jean Lebrun, Eugène Cloutier, Paul-Emile Tourigny, Yves Lebrun, Henri-Paul Paquet.

Le corbillard était conduit par M. Alex. Grosdeau.

UNE LECON DE BASEBALL



Mickey Cochrane, le gérant des Tigres de Détroit enseigne à des recrues comment un coureur peut glisser au marbre sans être retiré si le receveur ne sait se placer au bon endroit.

Saint-Tite

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M. WILLIAM GOULET

Dernièrement a été chanté dans notre église paroissiale le service anniversaire de M. William Goulet.

Le service fut chanté par M. l'abbé Eric Tremblay, curé de la paroisse St-Bernard de Shawinigan, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Marinneau et E. Paquette comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé E. Trudel, curé de la paroisse assistait au choeur.

"Nouveliste" est un quotidien essentiellement dévoué aux intérêts des comtés de Trois-Rivières, St-Maurice, Champlain, Lavoie, Maskinongé, Nicolet et Yamaska. Ses services télégraphiques, son affiliation à la Presse Canadienne, ses correspondants dans les principaux centres, et son personnel d'expérience, lui permettent de présenter le journal le plus complet de la région. Abonnement: Ville \$6.00 par année; par la poste: \$4.00. États-Unis: \$6.00 par année.

ON CELEBRE DANS NOS EGLISES LA RESURRECTION DU CHRIST

Pierre Leblanc, frappé par un auto, meurt à la Canadian T.S.R.

Tous les corps publics sont invités au dîner-causerie du J. Commerce

Malgré la vogue des soupers et dîners, nous avons eu de quelques semaines, le dîner-causerie de mercredi prochain, le 13 avril, organisé par le Jeune Commerce, soulève un intérêt général. Il est vrai qu'il y aura question d'un sujet aussi important que l'embellissement de notre ville, mais le récent décès de Pierre Leblanc, un jeune homme de cette ville, marié et père de deux enfants, a été la cause de ce dîner-causerie.

Il s'en allait à pied sur le Boulevard dans la direction de Champlain, et était rendu en face de la manufacture Canadian T. S. R., quand soudain il fut frappé par un auto qui conduisait un Trifluvien. M. Leblanc, un jeune homme de cette ville, marié et père de deux enfants, a été la cause de ce dîner-causerie.

Les médecins se liguent pour combattre un bill important

Il envoie des délégations au Parlement pour combattre un projet reconnaissant aux chiropraticiens une existence légale comme tels.

Québec, 13. — (Par A. P.) — Les chiropraticiens de notre province tentent en ce moment le plus puissant effort qu'ils aient jamais tenté pour se faire reconnaître officiellement et avoir le droit d'exercer leur profession. Leur bill, qui défend M. A. Laroche, demande de leur reconnaître des pouvoirs à peu près égaux à ceux des médecins. Si le projet est accepté, les chiropraticiens pourraient légalement soigner les malades, contrôler ceux qui désirent exercer cette profession, passer des mesures disciplinaires contre ceux qui violeraient l'édicte professionnelle. De plus, ils seraient considérés par la loi comme des médecins et jouiraient du même droit de ne pas parler, même devant les tribunaux, sur ce qui leur est confié à raison de leur caractère professionnel.

Leur bill contient plusieurs autres demandes intéressantes. Mais les médecins de la province ont commencé leurs attaques. Des délégations sont venues à Québec à ce sujet, afin de s'assurer le concours de tous les députés-médecins. Voici comment se lit ce bill.

BILL

Loi constituant en corporation l'Association des chiropraticiens de la province de Québec.

ATTENDU que l'Association des chiropraticiens de la province de Québec, incorporée, corps de droit public, en vertu de lettres patentes émises en vertu de la loi, 1933, et ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, à une assemblée générale de ses membres, tenue à Montréal, le 28 décembre, 1935, a décidé de présenter à la Législature de la province de Québec afin d'obtenir une loi constituant les chiropraticiens qualifiés de cette province en corporation, afin que ladite corporation puisse posséder les pouvoirs et accomplir les actes ci-dessus mentionnés;

Attendu qu'il est à propos de faire droit à ladite pétition;

A ces causes, Sa Majesté, de la grâce de Dieu, par le conseil et le consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province de Québec, décrète ce qui suit:

1. — La présente loi peut être citée sous le titre de "Loi des chiropraticiens de Québec".

2. — Dans la présente loi les mots suivants ont les significations ci-après données:

"Association" signifie l'Association des chiropraticiens de la province de Québec, constituée en vertu de la présente loi;

"Chiropraticien" signifie tout homme ou femme qui, par la science de la chiropratie, agit sur la colonne vertébrale, le système nerveux, les articulations ou d'ajuster les articulations de la main seulement;

"Chiropraticien" signifie toute personne admise à pratiquer la chiropratie conformément aux dispositions de la présente loi.

3. — Les lettres patentes émises par le premier août 1933, constituant l'Association des chiropraticiens de Québec, sont confirmées. (Voir l'annexe A de la présente loi).

4. — L'association et toutes les personnes autorisées par la présente loi à exercer la profession de chiropraticien dans la province de Québec sont constituées en corporation sous le nom de "Association des chiropraticiens de la province de Québec".

5. — Les lettres patentes émises par le premier août 1933, constituant l'Association des chiropraticiens de Québec, sont confirmées. (Voir l'annexe A de la présente loi).

6. — Toutes les affaires de l'association sont régies par un bureau de direction appelé "Conseil provincial des chiropraticiens" lequel comprend sept membres élus pour quatre ans et choisis parmi les membres de ladite association.

Il est frappé samedi soir, sur le Boulevard du Cap par un auto qui conduisait un Trifluvien.

MORT ACCIDENTELLE

Cap de la Madeleine, 13 (Spécial). — Un homme a été tué presque instantanément sur le Boulevard du Cap samedi soir, vers dix heures. C'était Pierre Leblanc, un jeune homme de cette ville, marié et père de deux enfants.

Il s'en allait à pied sur le Boulevard dans la direction de Champlain, et était rendu en face de la manufacture Canadian T. S. R., quand soudain il fut frappé par un auto qui conduisait un Trifluvien. M. Leblanc, un jeune homme de cette ville, marié et père de deux enfants, a été la cause de ce dîner-causerie.

M. le Dr Vanasse, coroner, tint son enquête hier après-midi au Cap. Le jury, composé de six membres, rendit un verdict de mort accidentelle.

D'après les témoins entendus, voici un récit de l'accident. Roland Blais conduisait sa voiture sur le Boulevard, quand tout à coup il vit un homme qui s'en allait à pied vers lui. Il n'eut pas le temps d'éviter l'accident. La visibilité était très difficile à cause du brouillard, quoiqu'il y eut une lumière juste à cet endroit. Il avait activé cependant le klaxon de l'auto.

Aussi, Blais se rapporta au poste de police du Cap. Les policiers vinrent sur les lieux et transportèrent le blessé dans une chambre de la manufacture Canadian T. S. R. Ce dernier expira aussitôt.

Le radiateur de l'auto est complètement défoncé.

Pierre Leblanc, un jeune homme de trente-trois ans, laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Yvonne Tétrault; deux enfants, André-François et Hélène; deux frères, Johnny et Fidèle; trois sœurs, Mmes Charles Cormier et Augustin Després, et Mlle Aglaé Leblanc.

Réunion de la Ligue du Sacré-Coeur demain

Tous les membres de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse de la cathédrale sont invités à se rendre à la chapelle St-Thomas, à sept heures et quart demain soir. Le Rév. Père Alexandre Dugré, de la Compagnie de Jésus, y fera une prédication.

Trois gros frères passent ici ce matin

Trois gros frères sont passés sur le fleuve St-Laurent devant notre ville ce matin. Ce sont le Rose Castle, le Lord Strathcona, et le West Wales. Les deux premiers, chargés de charbon, s'en vont à Montréal. Le dernier doit aller à Sorel.

Le Rose Castle et le Lord Strathcona viennent de Sydney, Nouveau-Brunswick.

Contrebande

Par suite de circonstances incontrôlables et pour des raisons de force majeure, la séance "L'Onclé du Canada" qui devait avoir lieu le mardi de Pâques à l'hôtel de ville, a été contrebande. Nous demandons aux intéressés de bien vouloir en prendre note et nous les prions de nous excuser.

Les Routiers sont à préparer un magnifique programme-souvenir du festival de la chanson mauricienne

Les chansons, que les Routiers du clan Jacques-Cartier inter-prètent pour la première fois lors du festival de la chanson mauricienne organisé pour la fin du mois d'avril, à l'Académie De La Salle seront reproduites dans un magnifique programme-souvenir qui sera distribué parmi les auditeurs de la soirée régionale où M. l'abbé Albert Tessier parlera, dans une conférence, du rôle moderne joué par la rivière St-Maurice dans notre Mauricie industrielle et touristique.

Ces chansons, dont les paroles ont été recueillies par M. Dollard Dubé et qui ont été harmonisées par M. J.-A. Thompson, ont été touchées du répertoire pittoresque et savoureux des bûcherons qui vont passer de longs hivers dans les chantiers de la Haute-Mauricie. Nos gens seront satisfaits de la présentation de ce programme-souvenir.

Un bois-grave de notre artiste mauricien (d'autres diront "coléatin") Rodolphe Duguay, orné le frontispice de la petite brochure, qui, étant plus large que haute, a la forme d'un cadre. L'intérieur est orné lui-même de reproductions artistiques d'un goût exquis. Ce qui entoure à merveille les chansons mauriciennes qui sont publiées avec leur musique pour que les Trifliviens les puissent fredonner plus tard.

Le programme-souvenir contient encore plusieurs articles très courts rédigés notamment par MM. Dollard Dubé et J.-A. Thompson qui ont eu à leur crédit la découverte des chansons. Un article intitulé "Le clan" a été rédigé par M. Albert Bolduc, un routier. On publiera dans la page qui contiendra cet article une photo détachable du clan Jacques-Cartier.

Tous voudront se procurer ce programme-souvenir riche de musique, d'illustration et de la saveur des choses de chez nous. Il est imprimé au Nouvelliste.

On commémore avec éclat dans chacune de nos paroisses le grand anniversaire de la Résurrection. — La fête de Pâques donne lieu à de touchantes cérémonies. — Les fidèles y assistent nombreux. — A la cathédrale, Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois chante une messe pontificale.

DANS NOS PAROISSES

La grande fête de Pâques a été célébrée dans toutes nos églises hier, avec la solennité qui convenait au plus grand anniversaire chrétien. Les orgues ont fait retentir une musique d'allégresse, et les chœurs harmonieux formés de voix d'adultes et de timbres d'enfants ont interprété des hymnes et des cantiques de louange et de joie radieuse. Dans plusieurs paroisses, un prédicateur nouveau a fait le sermon de circonstance sur le grand anniversaire de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Depuis quarante jours, les peuples catholiques s'adonnaient à la pénitence et à la méditation des souffrances du Sauveur. Beaucoup ont accompli durant ce temps leur retraite annuelle, période de recollection et de renouvellement de leurs forces spirituelles. Le temps est sorti glorieux et triomphant du tombeau.

Tout respire l'allégresse dans les offices religieux. Le mot Alleluia y revient après chaque phrase. C'est l'invitation, le mot d'ordre de tout l'univers catholique. Alleluia. Rejoignons-nous.

L'Evangile hier rapportait des faits glorieux, la visite de Madeleine et des saintes femmes, des apôtres Pierre et Jean, au tombeau.

Les officiants dans nos églises ont repris les ornements blancs qu'on avait laissés de côté pendant la période quadragesimale. Ce sont ces ornements dont les prêtres se servaient maintenant pour dire la messe jusqu'à la fête de la Pentecôte, ou de l'Esprit-Saint.

Toutes nos églises et chapelles, de la basilique de pierre à l'humble petit sanctuaire de campagne, étaient hier décorées de fleurs multicolores, de flambeaux, de lampions. Les lustres resplendissaient avec une clarté toute nouvelle, illuminant l'autel où le Dieu s'immole chaque matin pour être la chair de nos âmes.

Alleluia, alleluia, tel est le grand mot qui sera désormais répété dans tous nos offices jusqu'au temps de l'Avant. Le Christ est sorti glorieux et triomphant du tombeau.

Nous donnons ci-dessous les noms des célébrants qui ont dit la messe de Pâques dans nos différentes églises.

A LA CATHEDRALE

Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois a chanté une messe pontificale hier matin en l'église-mère du diocèse. Il avait, comme prêtre-assistant, Mgr Hormidas Trudel, grand-vicaire et curé de la cathédrale. Les diacre et sous-diacre d'honneur étaient M. le chanoine Téléphone Groux et M. l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier. Remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office deux séminaristes, MM. les abbés Louis-Philippe Corriveau et Paul Boivin. Mgr Dionis Gélinas était cérémoniaire. M. l'abbé Denat Livernoche prononça le sermon.

A ST-PHILIPPE

La grand-messe fut chantée à St-Philippe par M. l'abbé Paul Rainville, vicaire.

A ST-SACREMENT

M. l'abbé Albert de Grandmont, vicaire, chanta la grand-messe. Le sermon fut prononcé par un prêtre du séminaire.

A ST-FRANÇOIS D'ASSISE

La grand-messe pascalle fut chantée à St-François d'Assise par M. l'abbé J.-O. Landry, curé. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Léonide Jovine et Paul Paquin, séminaristes. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Leo Paquin vicaire.

A ST-MARGUERITE

M. l'abbé Paul Légaré, du séminaire St-Joseph, chanta la grand-messe à St-Marguerite. Le vicaire de la paroisse, M. l'abbé Albert Deschamps, prononça le sermon de circonstance.

Elie Barakett à l'amende et la St-George Shirt rembourse

Celui-ci a plaidé coupable à une accusation d'infraction à la loi du salaire minimum des femmes. — La compagnie a remboursé ce qu'elle devait à ses employées et ne fut pas condamnée.

Son honneur le magistrat F. X. Lacourrière a condamné Elie Barakett à une amende de \$100.00 et aux frais, samedi, pour s'être rendu coupable d'une infraction à la loi du salaire minimum des femmes. Une accusation identique avait été portée contre la Saint-George Shirt de rembourser la différence de salaire à laquelle les employées avaient droit depuis le début des opérations jusqu'au moment de la plainte.

Me Léon Méthot, C.R., procureur de la défenderesse et du défendeur Elie Barakett, expliqua que ce dernier était prêt à enregistrer un plaidoyer de culpabilité et il demanda la clémence de la cour pour la compagnie étant donné qu'elle a remboursé ce qu'elle devait à ses employées.

Me Philippe Bigu, C.R., expliqua que le ministère était satisfait quant à la compagnie, vu qu'elle avait opéré le remboursement.

C'est pourquoi le magistrat condamna le défendeur Elie Barakett seul à payer l'amende. Dans la plainte il y avait tout d'abord un erreur quant à ce dernier qui avait été désigné sous le prénom de Thomas. C'est pourquoi le magistrat consentit l'ajournement de jeudi afin de lui permettre de venir comparaître devant la cour.

Cette plainte avait été portée par M. A. C. Carle, inspecteur pour le ministère du Travail de la province de Québec.

La plainte relevait les salaires de huit filles employées à cette industrie et recevant des salaires moindres que ceux prescrits par la loi du salaire minimum des femmes et les ordonnances de la Commission du salaire minimum des femmes.

Mid-water Association Oil Co. a gagné des recettes nettes de 73 cents par action commune au lieu de 35 cents durant l'année 1934.

Des changements effectués chez les employés de la corporation

Un mineur est écrasé à mort sous une pierre

Rouyn, 13 (D.N.C.) — Un Suédois âgé de trente-trois ans, Evert Hawkins, a été tué à la mine Canadian Malartic. Il travaillait dans une galerie d'un puits à déblayer des pierres mobiles, quand une se détacha de la voûte et l'écrasa à mort. M. le Dr J.-L. Bouillie, coroner, rendit un verdict de mort accidentelle.

Le défunt laisse un frère, Edwin, à Rouyn où les funérailles ont eu lieu ce matin.

Une riche mine d'informations sur le Québec

C'est l'annuaire statistique que vient de publier le département de l'hon. T. D. Bouchard.

A ST-PHILIPPE

La grand-messe fut chantée à St-Philippe par M. le chanoine Louis Denoncourt, curé de la paroisse.

A ST-SACREMENT

M. l'abbé Albert de Grandmont, vicaire, chanta la grand-messe. Le sermon fut prononcé par un prêtre du séminaire.

A ST-FRANÇOIS D'ASSISE

La grand-messe pascalle fut chantée à St-François d'Assise par M. l'abbé J.-O. Landry, curé. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Léonide Jovine et Paul Paquin, séminaristes. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Leo Paquin vicaire.

A ST-MARGUERITE

M. l'abbé Paul Légaré, du séminaire St-Joseph, chanta la grand-messe à St-Marguerite. Le vicaire de la paroisse, M. l'abbé Albert Deschamps, prononça le sermon de circonstance.

Ils passent à deux cheveux de la mort

Cinq occupants d'un auto sont blessés quand leur voiture tombe au bas d'un pont à Gentilly.

DEUX A L'HOPITAL

Cinq personnes ont passé à deux cheveux de la mort samedi soir à Gentilly, lorsque leur automobile, qu'ils occupaient, fit une chute de quarante pieds pour aller s'enliser au bas d'un pont dans une glaise fangeuse. Ce sont M. et Mme Eugène Larue, M. et Mme Delisle, et M. Jean-Charles Larue, seize ans, fils d'Eugène; tous sont de Montréal.

Le père conduisait l'auto sur la route, quand, arrivant à un pont, il poussa par mégarde la pédale de la vitesse au lieu d'activer celle des freins. Mme Larue, qui se trouvait au côté de son mari, pressa les freins de l'auto. Mais la voiture, soudainement arrêtée, se cassa en deux, brisant le garde-fou du pont. Elle tomba, avec ses cinq occupants, d'une hauteur de quarante pieds et s'écrasa dans la glaise.

L'ambulance de l'hôpital St-Joseph se rendit aussitôt sur les lieux. Les cinq blessés y furent emmenés. M. et Mme Delisle furent admis à l'hôpital. M. et Mme Delisle sont retournés à Montréal hier soir, après avoir reçu des pansements sommaires appliqués sur des blessures sans gravité. M. Eugène Larue a aussi quitté l'hôpital.

Son épouse et son fils, Jean-Charles, sont à l'hôpital ce matin, mais leur état ne comporte aucune gravité. La première a le cou-de-pied fracturé; elle souffre de contusions à la tête. Le second a le bras gauche fracturé.

fer, automobiles, téléphones, télégraphes, postes, canaux; 100. Activité économique (commerce, tourisme, banques à charte, bâtiments, compagnies, indices des prix, etc.) 110. Travail organisé (grèves, lockouts, chômage, inspection du travail, accidents du travail, placement); 120. Prévoyance (assurances, sociétés de secours mutuels, épargnes, caisses populaires). Ces chapitres comprennent 440 subdivisions et 21 graphiques. Des chiffres suffisent à démontrer que l'Annuaire en ce qui concerne la province de Québec a une portée encyclopédique et peut rendre de grands services à quiconque a intérêt à savoir où nous en sommes au point de vue éducatif, social, économique et financier.

Ces statistiques ont été préparées et compilées par M. Gédéon Lemonde, rédacteur de l'Annuaire, sous la direction de M. Jean-Charles Harvey.

Ils seront décidés, demain soir, lors de la séance des Commissions permanentes en vertu d'un engagement pris par nos édiles à la fin de leur réunion de la semaine dernière.

DEBATS VIOLENTS

La séance régulière du conseil de ville n'aura pas lieu ce soir à cause du lundi de Pâques. Elle a été remise à demain et la réunion des Commissions permanentes sera consacrée à faire des changements dans le personnel de la corporation.

Il est question depuis déjà assez longtemps de faire ces changements et le conseil a décidé à sa séance de la semaine dernière de consacrer exclusivement la soirée de demain à cette question.

Ceci fut d'ailleurs soulevé mercredi dernier à la fin de la séance des Commissions permanentes par l'échevin Herve Turcotte qui voulait faire changer un employé du département de la Voirie. Son honneur le maire Robichon convoitait la même position pour un de ses protégés et il demanda qu'on lui donnât la préférence.

Les autres échevins ne semblaient pas vouloir attaquer ce problème immédiatement. On décida qu'il valait mieux attendre pour effectuer tous ces remaniements d'un seul coup et c'est l'opinion qui prévaut. Les échevins se sont déclarés prêts à consacrer plusieurs séances à cette question si c'est nécessaire.

Les remaniements, semble-t-il, ne s'effectueront pas à la bonne franquette et ils soulèveront sûrement des débats assez violents. L'échevin Napoléon Lamy, directeur du département de la Voirie, a laissé voir qu'il n'entendait pas laisser les autres échevins faire des chambardements dans son département sans protester.

Ils passent à deux cheveux de la mort

Cinq occupants d'un auto sont blessés quand leur voiture tombe au bas d'un pont à Gentilly.

DEUX A L'HOPITAL

Cinq personnes ont passé à deux cheveux de la mort samedi soir à Gentilly, lorsque leur automobile, qu'ils occupaient, fit une chute de quarante pieds pour aller s'enliser au bas d'un pont dans une glaise fangeuse. Ce sont M. et Mme Eugène Larue, M. et Mme Delisle, et M. Jean-Charles Larue, seize ans, fils d'Eugène; tous sont de Montréal.

Le père conduisait l'auto sur la route, quand, arrivant à un pont, il poussa par mégarde la pédale de la vitesse au lieu d'activer celle des freins. Mme Larue, qui se trouvait au côté de son mari, pressa les freins de l'auto. Mais la voiture, soudainement arrêtée, se cassa en deux, brisant le garde-fou du pont. Elle tomba, avec ses cinq occupants, d'une hauteur de quarante pieds et s'écrasa dans la glaise.

L'ambulance de l'hôpital St-Joseph se rendit aussitôt sur les lieux. Les cinq blessés y furent emmenés. M. et Mme Delisle furent admis à l'hôpital. M. et Mme Delisle sont retournés à Montréal hier soir, après avoir reçu des pansements sommaires appliqués sur des blessures sans gravité. M. Eugène Larue a aussi quitté l'hôpital.

Son épouse et son fils, Jean-Charles, sont à l'hôpital ce matin, mais leur état ne comporte aucune gravité. La première a le cou-de-pied fracturé; elle souffre de contusions à la tête. Le second a le bras gauche fracturé.

fer, automobiles, téléphones, télégraphes, postes, canaux; 100. Activité économique (commerce, tourisme, banques à charte, bâtiments, compagnies, indices des prix, etc.) 110. Travail organisé (grèves, lockouts, chômage, inspection du travail, accidents du travail, placement); 120. Prévoyance (assurances, sociétés de secours mutuels, épargnes, caisses populaires). Ces chapitres comprennent 440 subdivisions et 21 graphiques. Des chiffres suffisent à démontrer que l'Annuaire en ce qui concerne la province de Québec a une portée encyclopédique et peut rendre de grands services à quiconque a intérêt à savoir où nous en sommes au point de vue éducatif, social, économique et financier.

Ces statistiques ont été préparées et compilées par M. Gédéon Lemonde, rédacteur de l'Annuaire, sous la direction de M. Jean-Charles Harvey.

Mort subite d'une fillette à Montbeillard

Rouyn, 13 (D.N.C.) — Une fillette de neuf ans, Thérèse, enfant de M. Benny Parenteau et de St-Augustin de Montbeillard, est décédée subitement samedi. A l'enquête, le coroner, M. le Dr J.-L. Bouillie, rendit le verdict suivant: Mort d'une syncope due à une myocardiite.

La famille de M. Benny Parenteau, établie à Montbeillard depuis deux ans, était autrefois des Trois-Rivières.

Un bill qui va provoquer un grand débat

C'est celui de M. O. Drouin, dont le but est d'empêcher les ministres d'avoir des directoirats.

Les séances orageuses ne sont pas terminées, à l'Assemblée législative, si l'on considère certains bills de nature plus que tendancieuse qui sont annoncés.

Parmi ceux-ci, il faut placer celui de M. Oscar Drouin, dont le but est d'empêcher les ministres d'être directeurs de compagnies. Dans le projet du député de Québec-Est, on prévoit des sanctions très fortes contre ceux qui violeraient la loi, soit une amende de \$100 par jour.

On sait que l'hon. L.-A. Taschereau a plusieurs fois défendu la situation des ministres qui ont des directoirats, affirmant que c'était à l'avantage des notres.

Cette question a fait le sujet de nombreuses attaques, dans les périodes électorales, de la part des oppositionnistes. Quand le bill sera soumis à la Chambre il provoquera donc de tapageuses polémiques.

Voici comment se lit actuellement le projet:

Sa Majesté, de la grâce de Dieu, par le conseil et le consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. — Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, il est défendu à tout ministre ou membre du gouvernement de la province de Québec d'être ou d'agir comme directeur ou administrateur de compagnies ou corporations privées faisant affaires directement ou indirectement avec le gouvernement de la province de Québec ou étant sous la surveillance de ce gouvernement;

2. — Toute personne qui enfreint les dispositions de la présente loi devient ipso facto inhabile à agir ou à siéger comme membre du gouvernement de la province ou comme membre de l'Assemblée législative ou du Conseil législatif durant l'espace de cinq ans à compter de la date du jugement final.

3. — En outre, chaque jour d'infraction à la présente loi rend le contrevenant passible d'une amende d'au moins \$100.00 par jour, mais n'excédant pas \$500.00.

4. — Toute poursuite ou procédure en vertu des dispositions de la présente loi est exercée par action ordinaire instituée devant la Cour Supérieure et réputée matière sommaire.

5. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

125 enfants seront confirmés mercredi p.m. à la cathédrale

Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières, présidera une cérémonie de confirmation à la cathédrale mercredi après-midi, à trois heures. Le sacrement de l'Esprit-Saint sera conféré à cent vingt-deux enfants de l'Académie De La Salle, des écoles St-Louis de Gonzague, Ste-Marie, de l'Immaculée - Conception, Don Bosco, aux élèves de l'hôpital St-Joseph, de Mme A. Dupuis, et aux enfants des deux écoles de La Baillie.

Le lendemain, jeudi matin, les nouveaux confirmés feront leur petite communion.

NOS COURRIERS

Ste-Angèle de Laval

FUNÉRAILLES D'UN VÉNÉRABLE OCTOGÉNAIRE

Ces jours-ci s'écoulaient après une longue maladie, M. Eugène Gervais, âgé de 83 ans. Il fut exposé en chapelle ardente chez son fils, M. Ovide Gervais, épicer-restaureur, chez qui il demeurait depuis plusieurs années.

M. Gervais naquit à Maskinongé et vivait à Ste-Angèle de Laval depuis près de 50 ans. Il fut sacristain pendant près de 40 ans. Sa ponctualité et son dévouement inlassable dans l'accomplissement de ses fonctions lui assurèrent l'estime et la considération de tous les paroissiens qui voulurent en donner témoignage à sa famille en assistant nombreux à ses funérailles.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, 2 fils: MM. Ovide et Arthur Gervais; 5 filles: Mmes Antoinette Gélinas, née Ovide, de Chicago, Ill.; Alvie Marchand, née Albina, de Shawinigan Falls; Albertine Carbonneau, née Alma, de Montréal; Joseph Houle, née Annette, de Ste-Angèle de Laval; Mlle Marie-Ange Gervais de Shawinigan Falls; deux belles-filles: Mmes Ovide et Arthur Gervais de Ste-Angèle de Laval; 3 gendres: MM. Alvie Marchand, de Shawinigan Falls; Albin Carbonneau de Montréal; Joseph Houle de Ste-Angèle de Laval.

Il laisse encore 10 petits-enfants: René et Christine Gervais, Antonio Gélinas, Yvette, Réal, Gilles Marchand, Patrick, Madeleine, Thérèse, Anne-Marie, Juliette Houle.

Portait la croix: M. Achille Bouvette.

Conduisait le corbillard: M. Hermann Lemire.

Les porteurs étaient: MM. Donat Richard, Arcadius Tourigny, Edouard Lévesque, Adolphe Mathieu.

Formaient le cortège: MM. Arthur et Ovide Gervais, ses fils; Joseph Houle, René Gervais, Joseph Gervais de Trois-Rivières, son cousin; Mmes Albin Carbonneau, Alvie Marchand, Joseph Houle, Mlle Marie-Ange Gervais, Mmes Ovide Gervais, Arthur Gervais, Ovide Gervais de Trois-Rivières, Mlle Christine Gervais, Marie-Ange Côté, Madeleine, Thérèse, Anne-Marie, Juliette Houle, M. Patrick Houle, Mlle Amélie Bouvette, Rita Bouvette, M. le Dr Omer Hélie, médecin de la famille, M. Jos. St-Germain, M. Alfred R.ault et nombre d'autres.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Wilfrid Bergeron, vicaire.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charles-Edouard St-Germain, ancien curé de la paroisse assisté de MM. les abbés J.-Bte Lévesque, vicaire à St-Sacrement de Trois-Rivières et André Lévesque, vicaire de Trois-Rivières, enfants de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait: son Excellence Mgr Joseph Hermann Bruneau, évêque de Nicolet, Mgr Albert St-Germain, MM. les abbés Ovide Lévesque et Wilfrid Bergeron.

La chorale de la paroisse a exécuté avec succès la messe des morts de l'abbé Elzéar Pannetier.

Dans l'assistance on remarquait les Révérends SS. de l'Assomption et leurs élèves, la Rev. S. Marie de la Résurrection, née Angeline Bourgeois, MM. Henri Bourgeois, Ulysse Lévesque, Joseph St-Germain, Norbert Dudoine, Napoléon Desjardis, Edna Thibodeau, Alexandre Bourgeois, Joseph Leduc, Conrad Deshaies, M. et Mme Edouard Lévesque, M. et Mme Aquila Thibodeau, M. et Mme David Rheault, M. Joseph Tourigny, Mmes Ange-Emma et Madeleine St-Germain, Mmes Joseph Doucet, Ernest Bouvette, M. et Mme Gédéon Lévesque, Mlle Marguerite Bourgeois, Gertrude Lebel, Thérèse St-Ours, Jacqueline Lévesque, Régina Beaudet, Mmes Jacob St-Ours, Baromée Beaudet, Philippe Desjardis, MM. Edmond Roy, Jules Bouvette, Robert Painschaud, Lucien Desjardis, Mmes Alphonse Poirier, Joseph Guilbert, Joseph Leduc, Ernest Guilbert, Mlle Virginie Doucet, M. Joseph Pépin, Mlle Anne-Marie et Thérèse Gélinas.

Mme Joseph Carignan, MM. L. Philippe Lévesque, Arthur Gélinas, Fernando Pépin, Ar. Lebel, Armand Desjardis, David Bourgeois, Joseph Hélie, Mlle Ena Thibodeau, M. et Mme Lucien Houle, Mlle Marguerite Leduc, MM. Armand Lannerville, Henri Lévesque, Joseph Carignan, François Pépin, Mlle Louis Champoux, Mlle Juliette Bourgeois, Mlle Henri Bourgeois, Mlle Thérèse Desjardis, François Desjardis, Ernest Lannerville, Louis Champoux, Mlle Marie-Marthe et Yvette Pépin, MM. Berchmans Deshaies, Henri Lé-

vesque, Napoléon Bourgeois, Mlle Claire Beaumier, Thérèse St-Ours, Lucille Mailhot, MM. Henri-Paul Richard, Wellie Bouvette, Armand Labarre, Maurice Leduc, Ulysse Doucet, Wilfrid Ouellette, Alphonse Poirier, Mlle Napoléon Bourgeois, Mlle Amanda Lévesque, Mlle J. U. Lévesque, M. Alfred Labarre, M. et Mme Donat Deshaies, Mlle Blanche St-Ours, M. Henri-Paul Carignan, Mlle Henri Tourigny, M. David Lord, Mlle Philippe Desjardis, Mlle Rose-Hélène Leduc, M. Lucien Desjardis, Mmes Philippe Colin, Achille Beaumier, M. et Mme Wilfrid Denoncourt de Trois-Rivières, Mlle Marie-Rose Denoncourt, MM. Gérard Desjardis, La-Philippe Lévesque, Wilfrid Thibodeau, Alexandre Bourgeois, Emile Bourgeois, Léodas Gélinas, Bernardin Deshaies, Chs-Edouard Bureau, Ferdinand Pépin, M. et Mme Chs Cormier.

MM. Honoré Lévesque, Joseph Doucet, Georges Lévesque, David Bourgeois, Mlle Rose Denoncourt, MM. Charles Cormier, Edmond Pépin, Victor Lannerville, Georges Rheault, Armand Sévigny, M. et Mme Napoléon Sévigny, Emile St-Ours, Benoit Lévesque, Mlle Elizabeth Lévesque, Mlle Elphège Lévesque, M. Amédée Champoux, M. Omer Cormier, M. et Mme Arthur Gélinas, M. et Mme Hercule Lannerville, Mlle Gabrielle Lannerville.

MM. E. St-Ours, Benoit Sauvageau, Maurice Carbonneau, Hilaire Lannerville, Benoit Provencher, Paul-Emile Leblanc, Henry Beaudet, Mlle Marie-Blanche Lévesque, Juliette Deshaies, Marie-Anne Beaudet, M. Gustave Gélinas, M. et Mme Donat Grondin, M. Robert Champoux.

Mlle Yvonne et Rachel Tourigny, M. Donat Provencher, Robert et Laurent Beaumier, M. et Mme Albert Lacourse, M. et Mme Joseph Desjardis, Mlle Georges Cusson, M. et Mme Achille Houle, M. et Mme Amédée Cyrenne, M. Jean-Marie Cyrenne, Mlle Yvette Cyrenne, Cécile Lemarié, Marie-Ange Desaulniers, M. Augustin Desaulniers, Mlle Victor Richard, Mlle Albertine et Eva Lévesque, M. Edouard Lévesque, Mlle Justine et Julia Lévesque, M. et Mme Emile Lévesque, M. Donat Dumont, M. et Mme Joseph Dumont, MM. Georges Beaudet, Armand Bourgeois, Zéphirin Richard, Mlle Ernest Guilbert, MM. Joseph Pépin, Gaston Painschaud, Freddy Gélinas, Philippe Bourgeois, Freddy Bourgeois, Borromée Beaudet, Mlle Jeanne Richard, M. Benoit Lévesque, Emile Lacourse et beaucoup d'autres.

La collecte fut faite par MM. Donat Richard et Arcadius Tourigny.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

ELECTION D'UN MARGUILLIER

Le 22 mars à une assemblée des marguilliers et des francs tenanciers de la paroisse, M. Elphège Poliquin a été élu marguillier en remplacement de M. Ulysse Lévesque, démissionnaire.

NOUVEAU SACRISTAIN

M. Albert Deshaies de Trois-Rivières est arrivé pour exercer les fonctions de sacristain et remplacer M. Hector Gélinas.

FUNÉRAILLES BOURGEOIS

Dernièrement nous avons publié le rapport des obsèques du capitaine Bourgeois. Voici quelques petites-annonces dont les noms avaient été omis involontairement: M. Bourgeois Trotter, Mlle Jeannette Trotter, de Detroit; M. Paul-Edouard Bourgeois, Mlle Marguerite Bourgeois de Ste-Angèle; Mlle Suzanne et Anita Bourgeois de Trois-Rivières.

SON EXCELLENCE Mgr HERMANN BRUNEAU ASSISTE AUX FUNÉRAILLES

DE M. l'abbé ROMÉO DOUCET

Le 21 mars dernier, au milieu d'une grande foule émue, ont eu lieu en l'église de cette paroisse, à 9-12 heures, les imposantes funérailles de M. l'abbé ROMÉO DOUCET, curé de St-Louis de Blandford, décédé à l'Hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 17 mars à l'âge de 46 ans, après quelques mois de cruelle maladie.

M. l'abbé R. Doucet était le fils de feu M. et Mme Johnny Doucet, ancien et populaire hôtelier de Ste-Angèle et laisse dans le deuil, deux sœurs: la Rev. S. Marie-Bathilde des SS. de la Providence de Montréal, née Bella et Mme Arthur Denoncourt, née Amanda, de Trois-Rivières; deux belles-sœurs: Mlle Gustave Doucet et Mme Dr Raoul Doucet de Trois-Rivières; un beau-frère, M. Arthur Poltras de Sherbrooke; plusieurs neveux et nièces: Mlle Xavier Spénard, née, Fernanda Poltras, Mlle Anita Poltras, Rev. Sr Arthur-Marie, née Mlle Poltras, des SS. de la Providence de Montréal, Rev. Sr Jeanne-Thérèse des SS. de l'Assomption, née Gilberte Denoncourt, Rev. Sr Marcelle de Jésus,

née Marcelle Denoncourt, des Oblats de Béthanie, Pointe du Lac, MM. Roméo, Dr Hermann, Henri-Paul Denoncourt, MM. Gaston Doucet, mécanicien dentiste, Roland Doucet, infirmier à l'Hôpital Cooke, Charles Doucet, gérant à l'Hôtel Central de Drummondville, Jean-Paul Doucet, peintre à Trois-Rivières, Mlle Marie-Paulle, Jacqueline, Rollande, Thérèse Doucet, MM. Maurice et Germain Doucet de Trois-Rivières.

Le défunt fit du vicariat à Ste-Angèle de Laval, pendant deux stages de deux ans et demi chacun et eut à s'acquiescer l'estime et la considération de ses concitoyens, par son douceur, son affabilité, son zèle pour les malades, animé de charité et de pitié, et sa ponctualité dans ses fonctions sacerdotales.

Aussi la population entière en donna à la famille une preuve tangible en assistant aux funérailles.

Pendant trois jours, ses restes mortels furent exposés en chapelle ardente au salon des prêtres à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, et furent conduits par la maison Rousseau et Frère à Ste-Angèle de Laval, la veille des funérailles à 3-12 heures et déposés dans l'église.

A cinq heures l'office des morts fut récité. La famille était présente et un grand nombre de villageois se sont fait un devoir d'y assister.

Son Excellence Mgr J. Hermann Bruneau, évêque de Nicolet et un nombreux clergé rehaussaient de leur présence la solennité de la cérémonie funéraire.

Dans le temple saint, recouvert de ses plus riches tentures de deuil, un service solennel fut chanté par M. l'abbé Antonio Denoncourt, curé de St-Rosaire, assisté par M. l'abbé Ovide Lévesque, professeur au séminaire de Trois-Rivières, diacre et M. l'abbé J.-Bte Lévesque, vicaire à St-Sacrement des Trois-Rivières, comme sous-diacre.

M. le chanoine Lucien Hébert, curé de Nicolet, et M. Alcide Leblanc, curé de Manseau étaient les assistants de Mgr l'évêque, avec M. l'abbé Georges-Etienne Robitaille, ptre de Nicolet comme cérémonier.

Aux quatre coins étaient: M. l'abbé Cyrille Morvan, curé de la Visitation, M. l'abbé Achille Morel, ptre, Hôpital du Christ-Roi, M. l'abbé Antonio Parenteau, représentant du séminaire de Nicolet, M. l'abbé Joseph Cosselle, aumônier de l'Hôpital Cooke de Trois-Rivières.

Pendant l'office divin, des messes furent dites aux autels latéraux, par M. Ludger Lavigne, ptre curé de St-Valère et M. Philémon Biron, ptre curé de St-Elphège.

Assistaient au chœur: Mgr F. A. Germain, P.D. de Nicolet, M. Chs-Ed. St-Germain, curé de Ste-Monique, M. André Lévesque, ptre assistant, ptre au séminaire de Trois-Rivières, M. Wilfrid Bergeron, ptre, vicaire.

Porte-mitre: M. Jean-Paul Lebel.

Porte-livre: M. Renaud Poliquin.

Porte-bourgeois: — M. Jean-Marc Poliquin.

MM. Germain Gélinas, René Gervais, Paul Leblanc, Benoit Provencher, servaient à l'autel.

Les servants aux autels latéraux étaient MM. Jean-Paul Gélinas et Louis-Paul Lévesque.

Son Excellence Mgr Bruneau fit l'éloge funèbre du défunt et fit ressortir la sublimité du sacerdoce.

Les porteurs étaient MM. J. F. Camirand, maire du village, Roméo Denoncourt, Henri Bourgeois, Conrad Deshaies, Dr Gaston Blondin, Eudore Lévesque.

Dans l'assistance on remarquait ses sœurs la Rev. Sr Marie-Bathilde, Mme Arthur Denoncourt, ses nièces, Rev. S. Arthur-Marie, Rev. SS. Jeanne-Thérèse, Marie de la Résurrection, née Angeline Bourgeois, des SS. de l'Assomption; ses belles-sœurs, Mme Gustave Doucet et Mme Dr Raoul Doucet et nièces: Mlle Gaston Doucet, Mlle Roland Doucet et Jean-Paul Doucet, MM. Roméo, Dr Hermann, Henri-Paul Denoncourt, Mlle Xavier Spénard et son fils, Guy, de Sherbrooke, Mlle Marie-Paulle, Jacqueline, Rollande, Thérèse Doucet, Germain Doucet, les Rev. SS. de l'Assomption et leurs élèves, M. et Mme Wilfrid Denoncourt, Mme Lavigne, M. et Mme Aimé Denoncourt, Mme Edouard Denoncourt, Mlle Gratia Denoncourt de Trois-Rivières, Mlle Lefebvre du presbytère de Manseau, M. J. Beaulieu de Trois-Rivières et plusieurs infirmiers de l'Hôpital Cooke, MM. Drummond et Lionel Brassard de St-Grégoire, Mme Roméo Denoncourt.

Mlle Marie-Rose Denoncourt, Juliette Bourgeois, Rose-Hélène Leduc, Mlle Philippe Desjardis, M. Art. Lebel, Armand Desjardis, David Bourgeois, Joseph Tourigny, Joseph Hélie, M. et Mme Ena Thibodeau, M. et Mme Lucien Houle, Mlle Marguerite Leduc, M. et Mme Joseph Leduc, MM. Armand Lannerville, Jules Bouvette, Henri Lévesque, Mlle Adélaïde Desjardis, M. et Mme Joseph Carignan, MM. Lucien Carignan, François Pépin, Mlle Louis Champoux, M. et Mme J. U. Lévesque, Mme Henri Bourgeois, Mlle Thérèse Desjardis, François Desjardis, MM. Louis Champoux, Ernest Lannerville, Edmond Roy, Berchmans Deshaies, Henri Lévesque, Napoléon Bourgeois, Mme Henri Lévesque, M. et Mme Donat Deshaies, M. Henri-Paul Richard, Mlle Claire Beaumier, Thérèse St-Ours, Lucille Mailhot, MM. Maurice Leduc, Wellie Bouvette, Armand Labarre, Ulysse Doucet, Wilfrid Ouellette, Alphonse Poirier, Mlle Napoléon Bourgeois, Mlle Amanda Lévesque, M. et Mme David Rheault, Mlle Claire Lebel, Blanche St-Ours, Blanche Desjardis.

MM. David Lord, Lucien Desjardis, Mmes Philippe Colin, Gédéon Lévesque, Georges Beaudet, Achille Beaumier, Jacob St-Ours, M. Gérard Desjardis, La-Philippe Lévesque, MM. Wilfrid Thibodeau, Alexandre Bourgeois, Emile Bourgeois, Léodas Gélinas, Bernardin Deshaies, Chs-Ed. Bureau, Ferdinand Pépin, Honoré Lévesque, Georges Lévesque, David Bourgeois, Charles Cormier, Edmond Pépin, Victor Lannerville, Georges Rheault, M. et Mme Hercule Lannerville, Mlle Gabrielle Lannerville, Mlle Marie-Paulle St-

"Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Bourcherville) Illustration: Jules Paquette



Dans son misérable réduit, Chénier avec son compagnon dormait. Ainsi se passait la journée. La nuit était consacrée à recevoir les nouvelles qu'apportait fidèlement Henriette. On se couchait tout habillé à cause du froid et à cause d'une alerte toujours possible. Au bruit des pas d'Henriette, le docteur se réveillait. C'était pas l'heure habituelle des visites. D'une main il secoua son camarade et l'autre il la tendit vers son pistolet, toujours chargé et veillant nuit et jour à ses côtés. Puis il attendit le signal convenu.



Le traître s'avançait à petit pas, surpris de voir que la porte était restée entrouverte. Seroient-ils partis pensait l'homme en lui-même. Ou encore n'auraient-ils vu venir? Il se retourna pour regarder derrière lui. Au même moment il se sentit empoigné. Deux mains puissantes se posaient sur ses yeux. On l'entraîna malgré lui à l'intérieur du bâtiment sans qu'il put se rendre compte si un seul homme, ou deux ou trois l'avaient assailli. L'obscurité de la pièce, le bandeau qu'on lui jeta en entrant sur les yeux l'empêchèrent de reconnaître les assaillants.



"Vite, s'écria Henriette en entrant. Vous n'avez plus un moment à perdre. Votre cachette est découverte. Encore un peu et vous étiez pris hier soir. C'est ce qui m'a empêchée de venir cette nuit. — Penses-tu que Colborne est lui-même au courant? demanda Chénier, sans s'émouvoir. — Non, les militaires vous recherchent encore. Mais c'est un traître qui veut vous dénoncer. Il sera dans les parages à huit heures. — Dans ce cas, dit Chénier, il faut s'en emparer. — J'ai trouvé sur mon chemin quelqu'un qui pourra vous rendre service. Si vous voulez, mon oncle, je vais le faire entrer."



Vingt secondes plus tard l'amir d'Edouard, le valet de chambre d'Henriette, le Judas qui se promenait de vendre Chénier pour la somme de mille piastres, se trouvait installé dans une barrique vide. Le couvercle fut placé, et on posa dessus un madrier de freme avec une pesée à chaque bout. Tout de même ajouta Chénier, une fois le travail fini, la situation est grave. La conduite de cet homme nous révèle l'état des esprits. Notre mouvement a moins de sympathie. Il faut absolument que j'aie des nouvelles de ceux de la montagne, chez le père Basile Claveau."



Henriette sortit pour avertir St-Luc que Chénier désirait le voir. "Dites-lui d'abord, répondit Pierre, qu'un homme s'en vient dans cette direction en marchant sur nos traces. Que faut-il faire de cet individu-là? — C'est justement le traître, je crois que mon oncle préfère s'emparer de lui. Entrez il vous le dira" St-Luc pénétra dans l'obscur et froid logis. Chénier lui tendit la main: "Mon-sieur de St-Luc? dit-il. — Lui-même, mais vous me connaissez? — Pour vous avoir vu avec Desrivières plusieurs fois. — Alors, donnez-moi vos ordres. — Restez dans la cour et cernons celui qui vient."



Toujours empressé de servir Chénier et sa nièce, Pierre s'offrit pour aller aux informations. Son cheval ne demandait pas mieux, fatigué qu'il était de garder l'écurie. La fine bête se sentit en veine de trotter et tendait les oreilles en avant, anxieuse de partir. Henriette monta en voiture pour désigner à St-Luc la maison du vieux Basile où il fallait aller prendre des renseignements. "Vous paraissez inquiète, lui demanda-t-il? — Mon oncle est trop confiant. — Maintenant que le traître est entre leurs mains. — Il reste l'autre à la maison, j'ai un pressentiment."

Charette

VA ET VIENT

Mlle Laurette, Lucille et Juliette Villemeur, de St-Barnabé en promenade chez M. et Mme J. O. Lafontaine.

M. et Mme Raymond Gélinas de passage à Shawinigan Falls chez M. et Mme Onésime Boisvert.

Mlle Lucie Sanschagrin en promenade à Montréal chez des parents et amis.

Mme Alphonse Lemire, Mmes et amis.

St-Alexis des Monts

MARIAGE BERGERON-DESCHENES

Ces jours derniers se célébrait en notre église paroissiale le mariage de M. Armand Bergeron et de Mlle Alphonse Deschênes.

M. Pierre Bergeron servait de témoin à son fils et M. Ernest Deschênes servait de témoin à sa fille. M. l'abbé Lucien Paquin bénit leur mariage.

La chorale des jeunes filles sous la direction de Mlle Cécile Deschênes.

VA ET VIENT

Mlle Marie-Ange Deschênes de Montréal, chez son père M. Ernest Deschênes.



la magie de la PEINTURE

Transformez votre Maison avec les COULEURS RAFRAÎCHISSANTES de la Peinture

La décoration d'une maison est une tâche toujours très agréable. Le moindre changement, ne serait-ce que le déplacement de quelques meubles, procure souvent une satisfaction hors de proportion avec le trouble que l'on se donne. Pensez alors au plaisir que vous auriez à transformer complètement votre maison, à l'aide de la peinture — en mettant partout de belles couleurs, qui donneraient à votre demeure un aspect nouveau! C'est une chose que vous pouvez faire facilement, économiquement.

Employez une peinture de qualité Pour obtenir les meilleurs résultats, employez une peinture de qualité, qui vous donnera des couleurs durables et vous assurera longue protection. Guidez-vous pour cela sur le prix... et utilisez un bon pinceau.

CANADIAN PAINT, OIL AND VARNISH ASSOCIATION

RÉNOVEZ VOTRE MAISON AVEC LA PEINTURE

25 pour 25¢
aussi en paquets plats
10 pour 10¢

L'ENTHOUSIASME que vos amis manifestent pour la Laval devrait prouver qu'à leur avis, il n'existe pas de meilleure cigarette! Essayez la cigarette Laval aujourd'hui même!

CIGARETTES
Laval

Régistré de la Division de Québec
L'Empire Tobacco Company
et Canada, Limited

Les médecins se liguent pour combattre un bill important

(Suite de la page 3)

Les chiropraticiens se font connaître, au cours de la semaine, le deuxième jour de la semaine, à la fois par leur présence à la séance de la commission de la loi, et par leur présence à la séance de la commission de la loi.

1. — Si une vacance se produisait dans le conseil, de l'association, elle serait immédiatement remplie par une élection supplémentaire faite de la même façon que l'élection principale.

2. — Les membres du conseil qui ne peuvent être élus membres du conseil, à la fois par leur présence à la séance de la commission de la loi, et par leur présence à la séance de la commission de la loi.

3. — N'est droit de vote pour élire les membres du conseil que les chiropraticiens qui sont de la même façon en règle avec l'association.

4. — Les membres du conseil doivent se réunir au moins une fois par année pour décider des questions importantes relatives aux affaires de l'association et de la commission de la loi, à une date fixée par les règlements.

5. — Tout membre du conseil qui manque à une assemblée dudit conseil, sans raison majeure, est par le fait même démis de sa charge et le conseil doit alors élire un nouveau membre.

6. — Le quorum du conseil est de cinq.

7. — Le président du conseil a la réquisition d'au moins quatre membres dudit conseil, doit convoquer, en tout temps, une assemblée spéciale et doit alors adresser et envoyer, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée, à chaque membre, un avis par lettre recommandée, indiquant la date, le lieu et le but de l'assemblée.

8. — Le conseil provincial des chiropraticiens a le pouvoir de faire, abroger, modifier et mettre à exécution des règlements concernant le bon gouvernement de l'association et de ses membres et concernant toutes les matières qui intéressent, affectent, pourrissent, affectent ou intéressent l'association, pourvu, toutefois, que ces règlements ne soient pas incompatibles avec les lois de cette province et de celles du Dominion du Canada.

9. — Sans vouloir limiter les pouvoirs et autorités conférés par l'article précédent, le conseil pourra faire des règlements :

a. — pour réglementer le mode et la procédure des élections des membres du conseil ainsi que l'élection du président du conseil et des officiers de l'association;

b. — pour définir les devoirs et pouvoirs des officiers et autres fonctionnaires de l'association;

c. — pour nommer des examinateurs pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique;

d. — pour nommer des commissions temporaires ou permanentes générales ou spéciales pour la bonne administration et l'avancement de l'étude et de la science de la chiropratique;

e. — pour définir les devoirs des examinateurs et des autres membres du conseil;

f. — pour fixer les honoraires payables aux examinateurs ou autres officiers, s'il y a lieu;

g. — pour fixer, à un moment donné, le montant des honoraires pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique et un montant n'excédant pas cent dollars l'honoraire que doivent payer les aspirants à la pratique de la chiropratique;

h. — pour réglementer l'admission à l'étude et à la pratique de la chiropratique.

i. — pour réglementer le mode et la procédure des élections des membres du conseil ainsi que l'élection du président du conseil et des officiers de l'association;

j. — pour définir les devoirs et pouvoirs des officiers et autres fonctionnaires de l'association;

k. — pour nommer des examinateurs pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique;

l. — pour nommer des commissions temporaires ou permanentes générales ou spéciales pour la bonne administration et l'avancement de l'étude et de la science de la chiropratique;

m. — pour définir les devoirs des examinateurs et des autres membres du conseil;

n. — pour fixer les honoraires payables aux examinateurs ou autres officiers, s'il y a lieu;

o. — pour fixer, à un moment donné, le montant des honoraires pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique et un montant n'excédant pas cent dollars l'honoraire que doivent payer les aspirants à la pratique de la chiropratique;

p. — pour réglementer l'admission à l'étude et à la pratique de la chiropratique.

q. — pour réglementer le mode et la procédure des élections des membres du conseil ainsi que l'élection du président du conseil et des officiers de l'association;

r. — pour définir les devoirs et pouvoirs des officiers et autres fonctionnaires de l'association;

s. — pour nommer des examinateurs pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique;

t. — pour nommer des commissions temporaires ou permanentes générales ou spéciales pour la bonne administration et l'avancement de l'étude et de la science de la chiropratique;

u. — pour définir les devoirs des examinateurs et des autres membres du conseil;

v. — pour fixer les honoraires payables aux examinateurs ou autres officiers, s'il y a lieu;

w. — pour fixer, à un moment donné, le montant des honoraires pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique et un montant n'excédant pas cent dollars l'honoraire que doivent payer les aspirants à la pratique de la chiropratique;

x. — pour réglementer l'admission à l'étude et à la pratique de la chiropratique.

y. — pour réglementer le mode et la procédure des élections des membres du conseil ainsi que l'élection du président du conseil et des officiers de l'association;

z. — pour définir les devoirs et pouvoirs des officiers et autres fonctionnaires de l'association;

aa. — pour nommer des examinateurs pour l'examen des aspirants à l'étude ou à l'exercice de la chiropratique;

ab. — pour nommer des commissions temporaires ou permanentes générales ou spéciales pour la bonne administration et l'avancement de l'étude et de la science de la chiropratique;

A la mémoire d'Alexandre III



Après l'avoir fait pour le roi de Belgique, Albert Ier, la France a voulu honorer la mémoire du roi Alexandre III de Yougoslavie, assassiné à Marseille, il y a deux ans, en compagnie du ministre Louis Barthou. Elle lui élève bientôt un monument, celui que l'on voit ci-dessus, et qu'est à la veille de parachever le grand sculpteur Real del Sarte, l'auteur du monument d'Edouard VII, à Biarritz.

vue de la présente loi, et de plus, ne peut recouvrer devant aucune cour de justice aucun honoraire pour services professionnels.

29. Un chiropraticien ne peut être contraint à déclarer ce qui lui a été confié à raison de son caractère professionnel.

30. Tout chiropraticien, qui dérobe à l'honneur et à l'étiquette professionnelle ou qui ne remplit pas une des conditions de la présente loi, peut être suspendu de l'exercice de sa profession par le conseil. La sentence de suspension sera transmise à l'intéressé par lettre recommandée aussitôt après que la sentence aura été prononcée.

31. Si un membre de l'association est trouvé coupable d'un acte criminel et condamné par un tribunal compétent, il peut être suspendu de l'exercice de sa pratique sur production, au bureau du conseil, d'une copie certifiée du jugement le condamnant et ce, sans autre enquête;

32. Toute personne non enregistrée et non licenciée dans cette province comme chiropraticien et qui y a exercé la chiropratique, en contravention avec les dispositions de la présente loi, encourt une amende de cinquante dollars pour la première infraction et de cent dollars pour toute infraction subséquente;

33. Toute personne qui prend le titre de "docteur en chiropratique" ou qui s'annonce comme ayant droit de pratiquer la chiropratique sans y être autorisé par la présente loi et sans avoir été enregistré, est passible d'une amende de cinquante dollars pour la première offense et de cent dollars pour toute offense subséquente.

34. Les pénalités, imposées en vertu de la présente loi, sont recouvrées avec dépens par poursuite intentée au nom de l'association et elles appartiennent à ladite association pour son usage. Lesdites pénalités peuvent être réclamées par simple action civile ordinaire intentée devant la cour de circuit, de magistrat ou la cour supérieure, suivant le cas, ayant juridiction dans l'endroit où l'infraction a été commise ou par simple conviction sommaire sur poursuite intentée devant le juge de paix sur simple dénonciation du secrétaire-trésorier de l'association.

A défaut de paiement desdites pénalités ou des frais, la personne condamnée peut être emprisonnée pendant un délai n'excédant pas soixante jours, à défaut de paiement de l'amende, et de trente jours additionnels, à défaut de paiement des frais.

35. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Les cultivateurs qui fournissent du lait et de la crème aux fabricants canadiens de produits laitiers sont appelés "patrons". Ces patrons étaient au nombre de 342,175 en 1934. Ils fournissaient tout le lait nécessaire aux beurriers, aux fromageries, aux fabrications combinées, et aux fabrications de lait concentré.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de Mme Veuve Albertine Beaumier Lemay, débitrice.

AVIS est par les présentes donné que Mme Veuve Albertine Beaumier Lemay, de la ville de Nicolet a fait cession de ses biens le 11ème jour d'avril 1936, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ème jour d'avril 1936, à quatre heures de l'après-midi, à Trois-Rivières, dans le palais de justice, au bureau du Séquestre Officiel.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Trois-Rivières, ce 11ème jour d'avril 1936.

J. H. RENE DE COTRET, Gardien

137, rue Alexandre, Trois-Rivières, P.Q.

MERCREDI, LE 15 AVRIL, A 8 HEURES P.M.

WHIST - BRIDGE - CONCERT

A LA SALLE NOTRE-DAME

Prix d'admission: 25 sous

200 CADEAUX. 25 PRIX DE PRESENCE

Une surprise pour tous les malchanceux.

Gracieuseté M. L'ECHEVIN HERVE TURCOTTE

Briquetier, 860 RUE CLOUTIER

11-13-15

PHOTO Téléphonez pour appointment

Clubs Sportifs Groupes de Famille Groupes de Mariage

Avec les concours du journal "Le Nouvelliste", tous ces portraits posés par nous, seront reproduits GRATUITEMENT.

A. HEROUX PHOTOGRAPHE

460

Montreal Power Company

La production d'électricité de la Montreal Power Company en mars 1936 a augmenté de 7.13 pour cent comparativement à mars 1935. C'était la huitième augmentation mensuelle. La production a été durant le mois en question de 93,745,100 kilowatt-heures au lieu de 87,837,880 kilowatt-heures en mars 1935. Durant le premier trimestre de l'année courante, la production d'électricité de Montreal Power Company fut de 284,825,730 kilowatt-heures au lieu de 268,574,360 kilowatt-heures l'an dernier, soit une augmentation de 6.63 pour cent. La compagnie Montreal Power a produit 443,764,000 pieds cubes de gaz durant mars 1936 au lieu de 447,397,000 pieds cubes en mars 1935, une diminution de 37 pour cent. La production durant le premier trimestre de 1936 fut de 1,296,586,000 pieds cubes en augmentation de 45 pour cent sur la production de 1,290,443,000 pieds cubes durant le premier trimestre de 1935.

Radio Corporation

New-York, 13. — Le plan de réorganisation du capital de Radio Corporation of America dont le but principal était de régler les arriérés de \$17,263,000 sur le dividende, privilégié de classe B a été approuvé mardi après-midi, par les actionnaires de RCA se réunissant avant l'assemblée spéciale et convint que le nombre des actions de classe B déposées était suffisant pour justifier l'adoption du projet. Il avait été déposé environ 58 pour cent des actions de classe B et les détenteurs d'un montant additionnel de 13 pour cent avaient avisé la compagnie qu'ils donneraient leurs titres lorsque le plan aura été adopté.

L'assemblée annuelle des actionnaires, M. David Sarnoff, président, a déclaré que les revenus de l'entreprise durant le premier trimestre de 1935 furent de \$1,250,000 après toutes les charges à approcher de \$1,618,025 durant le trimestre correspondant de 1935. Ces revenus représentent 2 cents par action commune.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Joseph P. Kennedy, ancien président de la Securities and Exchange Commission, a présenté son compte pour avoir préparé le projet de réorganisation de RCA. Ce compte s'élève à \$150,000. Quelques actionnaires de classe B se sont objectés au plan, entre autres Albert Lindo, de Panama, qui a laissé entendre que l'affaire pourrait être portée devant les Cours de Justice.

Les directeurs ont fixé au mois de mai la limite de temps jusqu'à laquelle les actions de classe B pourront être déposées en échange des actions privilégiées \$3.50 et des actions ordinaires. Le projet de réorganisation a été approuvé ensuite par plus de 80 pour cent des actions communes et pour cent des actions privilégiées de classe A et 63 pour cent des actions privilégiées de classe B.

Les Red Wings gagnent pour la première fois la coupe Stanley

Kimberley gagne la série pour la coupe Allan contre Sudbury

Les joueurs de Kimberley ont remporté une victoire de 4 à 3 contre Sudbury pour donner à la Colombie Britannique son premier championnat en 28 années. — Kimberley gagne lorsque Hugo Mackie compta après quatre minutes dans la période supplémentaire.

Winnipeg, 13. (P.C.) — Le championnat amateur du Canada appartient maintenant aux Dynamières de Kimberley. Les champions de l'ouest ont ajouté leurs noms aux immortels du hockey en remportant une victoire de 4 à 3 sur les Falcons de Sudbury dans une des luttes les plus sensationnelles de cette classe du hockey.

Le petit Hugo Mackie a comploté le point victorieux dans la première période supplémentaire pour donner à la Colombie Britannique son premier championnat en 28 années dans le tournoi fondé par Sir Montagu Allan de Montréal. Au cours des quatre dernières années les clubs de l'ouest ont failli dans tous leurs efforts pour amener la coupe au delà des Grands Lacs.

Les Dynamières n'ont eu besoin que de deux parties pour gagner la série. Ils avaient dans la première remporté une victoire de 2 à 0.

La foule qui remplissait les gradins de l'arène souhaitait une victoire pour les joueurs de l'ouest mais elle n'oublia pas les vaincus. A l'issue de la partie elle fit aux deux clubs une ovation.

Tous les gérants prédisent que la lutte sera contestée

Dans les deux ligues quatre clubs s'accordent des chances de terminer en première position. — Tous les autres sauf deux prétendent finir en première division.

New-York, 13. — Les gérants des clubs de baseball des ligues majeures ont fait hier des déclarations si enthousiastes qu'à moins d'erreur il n'y aura pas un seul club à terminer en deuxième division sauf les Athletics de Philadelphie et les Bees de Boston.

Quatre gérants dans chaque ligue prédisent en effet que leur équipe sera dans la lutte pour le championnat durant toute la durée de la saison. Tous les autres sont confiants de terminer en première division sauf Bill McKeehan de Boston et le vétéran Connie Mack.

D'après toutes ces déclarations les Tigres de Detroit sont favoris même chez les gérants pour remporter le championnat de la ligue américaine tandis que l'on prédit une lutte terrible entre les Cards de Saint-Louis et les Cubs de Chicago dans la ligue nationale. Cleveland, New-York et Boston espèrent cependant l'emporter sur les Tigres dans la ligue américaine tandis que les Pirates et les Giants entretiennent les mêmes espoirs au sujet des Cards et des Cubs dans la ligue nationale.

Voici quelques-uns des prédictions de certains des gérants dans les deux ligues:

Mickey Cochrane, Detroit: Nous avons une excellente chance de remporter notre troisième championnat consécutif. Al Simmons compensera les renforts des autres clubs. Tom Bridges et Schoolboy Row devraient gagner 45 parties.

Joe Cronin, Boston Red Sox: Si Grove, Ferrell et Marcum peuvent...

Les présidents Harridge et Frick voient s'ouvrir avec confiance la saison de 1936

FORD FRICK (Président de la ligue nationale).

New-York, 13 (P.A.) — La ligue nationale a toutes les raisons d'entreprendre la saison 1936 avec enthousiasme. C'est le soixantième anniversaire de fondation du circuit et nous avons l'intention de fêter cet anniversaire dans chaque ville.

Deux points permettent d'envisager l'ouverture de cette saison avec un enthousiasme tout particulier. C'est tout d'abord l'assurance d'être témoin d'une lutte encore plus contestée que l'an dernier. C'est aussi la présence de jeunes vedettes sur tous les clubs.

William Harridge, (Président de la ligue américaine) Chicago, 13 (P.A.) — Je crois réellement que la ligue américaine connaîtra une saison exaltante et intéressante au cours de l'année 1936. Je sais que le public sera de mon avis lorsque je dis que quatre clubs: Detroit, New-York, Boston et Cleveland, ont des chances de terminer en première position. Je veux cependant aller plus loin en prédisant que Chicago, Saint-Louis et Washington causeront plus de difficultés à ces quatre clubs qu'ils ne le firent en 1935. Il est même possible qu'un de ces trois clubs finissent en première division.

Notre peintre DUCO garde son lustre, sa couleur, et ne change pas. Pour la carrosserie de votre char, soit débarrassages, etc., voyez

Rodolphe Gauthier 1835, St-Philippe Les meilleurs prix en ville Mars 18-1904

Les Olympiques gagnent le championnat de la ligue internationale

Détroit, 13. — Le vent est aux championnats dans la ville de Detroit. Tandis que les Red Wings décrochaient le championnat de la ligue nationale et devenaient détenteurs de la coupe Stanley pour la première fois depuis leur entrée dans la ligue nationale les Olympiques remportaient le championnat de la ligue internationale.

Les Olympiques ont de nouveau vaincu les Bulldogs de Windsor par le score de 1 à 0, hier soir, pour remporter le championnat en trois joutes consécutives.

Deux joueurs sont à peu près égaux en tête de cette ligue

L. Hinse et Aimé Cloutier sont pratiquement sur un pied d'égalité en tête de la classe C de la ligue de petites quilles de la salle Lavolette. Le premier a conservé une moyenne de 127,3 pour 18 parties, et le deuxième une moyenne de 127,2 pour 15 parties. Voici les statistiques de la ligue, préparées par le secrétaire, M. Gérard Robert.

	Pt.	Pts.	Moy.
L. Hinse	18	2292	127,3
Aimé Cloutier	15	1908	127,2
Alb. Bergeron	23	2916	126,7
Geo. Caron	30	3705	123,5
Jos. St-Pierre	22	2682	121,9
L. Garceau	19	2261	119,0
R. Bouchard	18	2139	118,8
G. Richer	12	1414	117,8
C. Forest	21	2405	114,5
L.-P. Dumont	20	2285	114,2
A. Beaubien	13	1483	114,0
C.-M. Bell	12	1353	112,7
O. Gravel	28	3137	112,0
J. Trudel	16	1733	111,4
R. Bergeron	27	2968	109,9
O. Cloutier	29	3158	108,8
Rol. Poitras	13	1406	108,1
O. Baillargeon	30	3240	108,0
W. Gélinas	6	646	107,1
C. Beaudet	19	2019	106,2
O. Mailhot	33	3498	106,0
M. Béchard	27	2837	105,8
A. Champoux	27	2834	105,7
Alph. Allard	25	2639	105,6
R. Desbriens	2	211	105,5
J.-B. Melançon	24	2531	105,4
B. Carboneau	10	1048	104,8
Léo Gélinas	3	313	104,3
M. Houle	33	3430	103,9
H. Clément	27	2807	103,9
Rousseau	4	412	103,0
Léo Poitras	23	2364	102,7
E. Pothier	8	820	102,5
A. Dupont	2	2152	102,4
A. Marcell	9	918	102,0
Arth. Allard	12	1205	100,4
M. Paquin	18	1794	99,6
R. Laplante	30	2944	98,1
Alph. Lacombe	21	2060	98,0
R. Lafontaine	10	958	95,8
F. Germain	15	1436	95,7
R. Jobin	19	1816	95,5
E. Villeneuve	21	1995	95,0
M. Lamothé	3	284	94,6
A. Lewis	8	740	92,5
L. Soudier	13	1186	91,2
F. Bouchard	6	547	91,1
Delisle	3	269	89,6
R. Joly	2	179	89,5
O. Ducharme	11	946	86,0
T. Blanchette	6	510	85,0
R. Dupont	21	1722	82,0
Luc. Gélinas	2	162	81,0

Positions des clubs à date

	G.	P.	Pts
March. National	22	11	18236
March. Régul.	19	14	17671
Ep. Villeneuve	19	14	17408
Cord. Lacombe	17	16	17857
Héroux Photo	17	16	17366
Boul. Moderne	5	28	15722

Les records à date

Partie simple:	
Roméo Bouchard	178
H. Clément	178

Total individuel:

Jos. St-Pierre	445
----------------	-----

Partie d'équipe:

Marché National	688
-----------------	-----

Total d'équipe:

Marché National	2006
-----------------	------

Les champions de la ligue nationale s'assurèrent cet honneur, samedi soir, en triomphant des Maple Leafs au score de 3 à 2, devant une foule de 14,728 personnes. — Les Red Wings eurent constamment l'avantage et la tenue sensationnelle de Hainsworth évita une défaite plus humiliante au Toronto.

(Par Elmer Dulmage de la Presse Canadienne) Toronto, 13. — Pour la première fois dans son histoire la coupe Stanley est possédée par un club de Detroit et les amateurs ont acclamé les Red Wings comme une des plus fortes équipes de cette classe.

Devant une foule de 14,728 personnes, une des plus fortes assistances pour une partie de hockey à Toronto, les Red Wings ont effectué un ralliement pour triompher samedi soir des Maple Leafs par un score de 3 à 2 et gagner la série en quatre parties. Après avoir gagné les deux premières joutes à Detroit les Red Wings subirent une défaite de 4 à 3 dans la troisième partie jeudi soir.

Les Red Wings ont triomphé grâce à une ruée sensationnelle qui produisit deux points en une minute à la deuxième période et ils auraient probablement réussi à remporter une victoire beaucoup plus décisive sans la tenue remarquable de Hainsworth dans les buts des Maple Leafs à la troisième période. C'était la sixième victoire de Detroit en sept parties depuis l'ouverture des séries de détail.

Pour remporter le championnat de la ligue nationale les Red Wings triomphèrent des Maroons de Montréal en trois parties consécutives. Ils ouvraient leur lutte contre les Maple Leafs il y a une semaine débutant par des victoires de 3 à 1 et de 9 à 4 sur leur glace avant de se faire battre dans la troisième partie à Toronto.

Mais la machine des Maple Leafs qui était certaine d'être al-

Arbitres: Stewart et Smith.

Première Période

1-Toronto: Primeau	18.11
Punitions: Horner, Day, H. Jackson.	

Deuxième Période

2-Detroit: Goodfellow	9.55
(Sorell)	

Troisième Période

3-Detroit: Barry	10.38
(Lewis)	

Punitions: Conacher, Goodfellow, Howe, Blair.

Troisième Période

4-Detroit: Pete Kelly	9.45
(Lewis)	

5-Toronto: Thoms. Punition: Aucune.

M. J. S. Rivard a un record de 2.07 1-2, Palomita

Dr PAQUIN

P. Bégin	134 194 94—422
P. Bournival	114 135 201—450
J. Hébert	105 126 143—374
O. Héroux	128 118 143—394
M. Gauthier	118 172 153—443

Total 599 745 739—2083

LA PRESSE

A. Trudel	182 124 102—408
D. Gaudet	117 129 146—392
A. Bergeron	118 140 164—422
A. Hamel	166 138 131—435
R. Gagnon	147 136 110—393

Total 730 667,653—2050

CARLING

M. Pellerin	84 117 127—328
R. Arseneault	206 129 146—481
J. Bennett	111 137 85—333
F. Newberry	193 132 104—429
Mile I. Beaubien	125 79 139—343

Total 723 584 601—1914

CENTRAL

R. Ducharme	111 170 194—475
G. Létourneau	140 145 157—442
R. Legendre	166 139 153—458
F. Gingras	117 123 135—375
J. C. Blouin	134 160 108—402

Total 668 737 747—2152

LA PRESSE

Trudel	123 131 134—388
Gaudet	155 88 107—350
Caron	149 127 93—369
Hamel A.	121 101 148—370
Gagnon	126 140 130—396

Total 674 587 612—1873

Dr PAQUIN

P. Bégin	154 102 140—396
L. G. Lamy	142 100 131—373
J. Hébert	148 132 111—393
O. Héroux	147 152 131—430
M. Gauthier	191 133 156—480

Total 782 619 671—2072

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Total

Total	782 619 671—2072
-------	------------------

Marché National

Marché National	2006
-----------------	------

Trois des plus rapides chevaux du Québec aux courses du 24 mai

M. J. S. Rivard de passage à Montréal a obtenu l'assurance de la venue ici de coursiers rapides tels que Palomita, Emma Lou, Cruickston Queen. — Wiskaway de M. Jos. Drolet de Shawinigan sera aussi du nombre des partants.

Au cours d'un voyage à Montréal en fin de semaine M. J. S. Rivard de notre ville a rencontré plusieurs propriétaires de chevaux et il a obtenu l'assurance que trois des coursiers les plus rapides de la Métropole viendraient participer à la grande matinée de courses du 24 mai prochain qui sera tenue sous les auspices du Conseil des Métiers et du Travail au terrain de l'exposition.

Les amateurs locaux seront tout particulièrement heureux de savoir que Cruickston Queen, propriété de M. J. S. Rivard, Palomita, Emma Lou et Wiskaway se rendront au nom-bre des partants dans les trois classes de courses qui se disputent au terrain de l'exposition. Le premier de ces quatre chevaux a un record de 2.07 1-2, Palomita

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

Photo: M. J. S. Rivard

L'équipe américaine remporte une victoire complète sur le Mexique dans la série pour la coupe Davis

Houston, Texas, 13 (P.A.) — L'équipe américaine dans la série pour la coupe Davis a remporté une victoire complète sur les représentants du Mexique lorsque Bryan Bitty Grant réussit à remporter sur Esteban Reyes en trois manches. Grant triompha par 6-4, 12-11 et 6-2 mais après avoir reçu une très forte opposition du joueur mexicain.

La victoire de Grant vint après que Donald Budge de Californie eut réussi à vaincre Daniel Hernandez par 6-1, 6-1 et 6-2.

Au cours de la journée d'hier l'équipe de double des Etats-Unis formée de Allison et Van Ryn a triomphé de Martinez et Mestre par 6-0, 6-1, 6-2.

Le CINEMA

A L'IMPERIAL

L'HISTOIRE DE LOUIS PASTEUR

Un programme formidable au Cinéma de Paris pour la semaine de Pâques

Le film "Jeunes Filles à Marier" qui a pris l'affiche samedi dernier au Cinéma de Paris est le premier en couleurs naturelles jamais réalisé en France. Il a été d'après le procédé Franca qui, se basant de préférence sur l'optique, a réussi enfin à photographier la couleur. Tous les autres procédés actuellement en usage donnent une couleur chimique trop brillante, trop vive qui n'est pas naturelle. Avec le procédé Franca c'est précisément le contraire qui s'observe. Les tons sont doux, les teintes sont précises et l'ensemble est très harmonieux à l'oeil.

"Jeunes Filles à Marier" n'est pas qu'une expérience scientifique c'est aussi une comédie très agréable et très fine. Jules Berry, Maurice Escande, de la Comédie Française; Josseline Gaël, Layne Clevers et Lady Berry s'en partagent les honneurs avec beaucoup de facilité. Tous jouent dans un mouvement de bon vaudeville. Berry a de la fantaisie et dans le rôle de l'américain (petit secrétaire qui se fait passer pour un millionnaire pour masquer son patron, authentique riche) il est certainement très à son aise.

Mary Berry se taille aussi un succès d'importance. C'est la mère qui veut à tout prix marier sa fille et qui dans sa hâte manque peut-être d'un peu de prudence. Le tout est dans le ton comique et devient très rigolo. "Jeunes Filles à Marier" mérite donc d'être vu pour voir ce qu'on peut faire avec la couleur et ensuite s'amuser d'une comédie intelligente.

Le second film à l'affiche sera "Sous la Terreur", avec Marie Bell et Henri Rollan. Ce film est réalisé en marge d'un des plus beaux épisodes de la Révolution française. On a voulu nous démontrer qu'au sein même de la Terreur il existait encore des êtres à l'âme noble, capables de sacrifices et de dévouement. On aimera cette fresque vivante d'un intérêt toujours soutenu et dont le dramatique intense ne va jamais au mépris de la mesure.

Paul Muni, célèbre au théâtre avant d'être au cinéma, donne la plus qu'une excellente personification. Il n'y a pas de Muni. Il s'est complètement effacé, il fait vivre et respirer l'histoire, il fait vivre et respirer l'humanité. C'est Paul Muni lui-même, travaillant, battant pour l'humanité. Le spectateur a la conscience de l'acteur; il ne voit devant lui que l'homme, Pasteur.

Muni est entouré de façon exceptionnelle. On remarque principalement Josephine Hutchinson, qui joue le rôle de madame Pasteur, épouse qui seconde admirablement le chimiste durant toutes ses épreuves et qui l'aide dans son travail. Miss Hutchinson est comparativement une nouvelle acquisition pour l'écran, bien qu'elle ait depuis longtemps célébré au théâtre, particulièrement par les rôles qu'elle a interprétés dans la troupe de répertoire Eva Le Gall.

Miss Hutchinson s'est grandement fait remarquer dans ses autres films "Happiness"; "The Right to Live" et "Oil for the Lamps of China" mais dans "The Story of Louis Pasteur" elle donne une performance réellement artistique, qui la place au nombre des grandes vedettes du cinéma. Elle joue son rôle de façon sympathique et des plus intéressantes.

La jolie Anita Louise dans le rôle de la fille de Pasteur, et Donald Woods sont chargés des rôles amoureux de la vue. Tous deux jouent à merveille dans une idylle des plus charmantes qu'ajoute au drame beaucoup d'intérêt.

Parmi les autres membres de la distribution on remarque Fritz Leiber, Porter Hall et Raymond Brown, les trois médecins qui combattent Pasteur avec le plus d'acharnement; Henry O'Neill, Akim Tamiroff, Halliwell Hobbes, Frank Reicher et Dickie Moore.

Le film "Jeunes Filles à Marier" qui a pris l'affiche samedi dernier au Cinéma de Paris est le premier en couleurs naturelles jamais réalisé en France.

Il a été d'après le procédé Franca qui, se basant de préférence sur l'optique, a réussi enfin à photographier la couleur. Tous les autres procédés actuellement en usage donnent une couleur chimique trop brillante, trop vive qui n'est pas naturelle.

Avec le procédé Franca c'est précisément le contraire qui s'observe. Les tons sont doux, les teintes sont précises et l'ensemble est très harmonieux à l'oeil.

"Jeunes Filles à Marier" n'est pas qu'une expérience scientifique c'est aussi une comédie très agréable et très fine.

Jules Berry, Maurice Escande, de la Comédie Française; Josseline Gaël, Layne Clevers et Lady Berry s'en partagent les honneurs avec beaucoup de facilité.

Tous jouent dans un mouvement de bon vaudeville. Berry a de la fantaisie et dans le rôle de l'américain (petit secrétaire qui se fait passer pour un millionnaire pour masquer son patron, authentique riche) il est certainement très à son aise.

Mary Berry se taille aussi un succès d'importance. C'est la mère qui veut à tout prix marier sa fille et qui dans sa hâte manque peut-être d'un peu de prudence.

Le tout est dans le ton comique et devient très rigolo. "Jeunes Filles à Marier" mérite donc d'être vu pour voir ce qu'on peut faire avec la couleur et ensuite s'amuser d'une comédie intelligente.

Le second film à l'affiche sera "Sous la Terreur", avec Marie Bell et Henri Rollan. Ce film est réalisé en marge d'un des plus beaux épisodes de la Révolution française.

On a voulu nous démontrer qu'au sein même de la Terreur il existait encore des êtres à l'âme noble, capables de sacrifices et de dévouement. On aimera cette fresque vivante d'un intérêt toujours soutenu et dont le dramatique intense ne va jamais au mépris de la mesure.

Paul Muni, célèbre au théâtre avant d'être au cinéma, donne la plus qu'une excellente personification. Il n'y a pas de Muni. Il s'est complètement effacé, il fait vivre et respirer l'histoire, il fait vivre et respirer l'humanité.

C'est Paul Muni lui-même, travaillant, battant pour l'humanité. Le spectateur a la conscience de l'acteur; il ne voit devant lui que l'homme, Pasteur.

UNE REVELATION AU CINEMA DE PARIS



Maurice Escande, Jules Berry et Josseline Gaël dans le premier film français tout en COULEURS NATURELLES: "JEUNES FILLES A MARIER" qui prendra l'affiche samedi au Cinéma de Paris en programme double avec "SOUS LA TERREUR" interprété par Henri Rollan et Marie Bell.

Il était une fois

Conte pascal dédié à toi. Un jeune mari, André, sa mi-gnonne épouse, Lison, vivant tous deux comme des oiseaux, d'air pur, de soleil, de lumière et d'amour! Leur nid, une toute petite maison blanche, amoureusement blottie dans un coin de verdure, parmi les lilas blancs, les coquelicots et les roses, tout en fleurs. Tout le long de l'été, la brise s'y fait douce et caresse, pareille à un encens, délicieuse à respirer.

A l'heure où le soleil décline, un jour, Lison avec André se promenaient sous bois. Enlacés et muets, ils marchaient lentement, goûtant une ivresse infinie à contempler ce décor plein de rêve. Les oiseaux se taisaient à leur passage, puis, jaloux, ils se mettaient ensuite à chuchoter.

Adieu d'un sentier, Lison a jeté un cri d'admiration en apercevant, enfouie dans la mousse d'un tapis d'émeraude, une source scintillante, qui jaillait tout bas. Quelle eau précieuse, son eau était si claire que le ciel y reflétait son visage entre les bouquets de feuilles. Ses bords moussus et verts étaient pi-quant, ça et là, de violettes char- mantes. Au-dessus, dans les nids, des murmures, des babillages et des parfums si doux, que Lison s'est écriée:

"L'an prochain, avant que le soleil se lève, je viendrai ici chercher de l'eau de Pâques!"

"Moi aussi," dit André.

"C'est promis?"

"Promis, mais Lison! Mais, si tu n'as pas le temps de venir, ça va?"

"Ne crains rien, va, j'y serai! Tiens, si je ne viens pas c'est que je ne t'aimerais plus!"

"Tu crois donc ne plus m'aimer, un jour?"

"Oh! non! je suis tellement sûre de t'aimer toujours!"

L'hiver vient de finir et le printemps joyeux jette partout son renouveau, ses espérances.

Hélas! Dans le nid douillet et charmant, un vent méchant — le diable jaloux sans doute! — est venu souffler un air de mése- tante, d'erreur et de mépris. Un malentendu règne entre Lison et son mari; un rien en somme. Mais André a laissé l'esprit mau- vais lui suggérer cet orgueil ir- raisonné, tandis que Lison est livrée à un fou désespoir. Ils s'en- ferment tous deux dans un si- lent silence, qui achève de les séparer.

Pourtant, hier, Lison a crain- tivement risqué:

"Tu ne m'aimes plus?"

"Je ne sais pas!" a bruta- lement répliqué son mari, qui, un instant après, le regretta de tou- te son âme. Brusquement, il s'est retourné, voulant la prendre dans ses bras. Mais Lison s'é- tait enfuie, tout en larmes.

Demain, c'est Pâques. La pro- messe... Le rendez-vous, près de la petite source... Tous deux y pensent, et chacun se demande si l'autre y sera quand même fide- le.

Il fait nuit encore sous bois. La jolie source cristalline jette tou- jours bien tranquillement... Seul, André s'avance pensif. Il remplit machinalement un vase de cette eau précieuse et se sent soudain encore plus affreusement triste.

Lison absente? Elle était sûre, pourtant, l'aimait toujours. Oui, c'est vrai, il a été dur pour elle; il l'a fait pleurer souvent, ces jours-ci.

Ah! est-ce possible, sa Lison adorée?

Eperdu, il veut crier sa peine ou fuir ce décor trop charmant, qui lui rappelle son bonheur, quand le bruit d'une minuscule branche qui se brise sous des pas légers lui fait lever la tête. Il s'est reculé pour ne pas être vu...

Mais c'est Lison! Lison, fidèle à la promesse, au rendez-vous bien cher, malgré tout! Comme elle est pâle! Lorsqu'elle se penche vers la source, André a vu les yeux remplis de larmes la petite main tremblante et le corps se- coué de sanglots. Alors, il se pré- cipite comme un fou... et Lison sent deux bras qui l'enlè- vent, des baisers lui frôlent avidement les cheveux, le front, la bouche.

"Ma Lison chérie, c'est fini maintenant. Embrasse-moi!"

Pâques, 12 avril 1936.

LIANA.

Price Bros est vendu

Montréal, 13. — Le comité de protection des obligataires de Price Brothers Ltd a annoncé qu'il avait convenu de vendre à Pacona, Limited, toutes les obligations de première hypothèque confiées à la compagnie.

Les conditions sont argent comptant égal au principal des obligations, plus tous les intérêts ac- crus et non payés depuis le 1er février 1932 jusqu'à la date de l'entrée en vigueur de l'accord et un montant pour défrayer les dé- penses du comité.

Les détenteurs d'obligations qui n'ont pas encore déposé leurs ti- tres entre les mains du comité peuvent vendre leurs obligations à Pacona sur la même base.

Cette déclaration est signée par M. W. Eugene McGregor, président, M. Thomas Dradshaw, M. Murray W. Dodge, M. James A. Eccles, l'honorable John Hall Kel- ly et M. Ross H. McMaster, mem- bres du comité.

Pacona Limited, fut formée ré- cemment dans le but d'acheter l'actif de Price Brothers. M. Aimé Geoffrin C.R. de Montréal, en est le président et la compagnie est soutenue financièrement par Lehman Brothers, de New-York et Aluminium Limited.

Uniontown, Pennsylvania, L. (P. C.-P.A.) — Les enquêteurs qui ont examiné les débris du gros avion, pesant neuf tonnes, de la Trans- continental Western Air Line, qui s'est abattu mardi sur une monta- gne avec ses 14 passagers dont onze furent tués, n'ont pu réus- sir à établir la cause de l'acci- dent.

Les parents des victimes ont ré- clamé les cadavres des tués, par- mi lesquels on compte neuf pas- sagers et les deux pilotes de l'a- vion. Des trois survivants, qui sont présentement à l'hôpital d'U- niontown, Mme Meyer C. Ellens- tein, épouse du maire de Newark, est dans un état critique.

AU RIALTO



Harold Lloyd au Rialto, dimanche dans "THE MILKY WAY".

RADIO PROGRAMMES CHOISIS

AU POSTE CRCM LUNDI, 13 AVRIL

- 5.00 p.m.—Concert (disques phono- graphiques).
- 5.30 p.m.—Le trio de concert du Château Laurier.
- 5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
- 6.00 p.m.—Chansonnnettes fran- caises.
- 6.30 p.m.—Sunset Silhouettes.
- 6.45 p.m.—L'Union Nationale.
- 7.00 p.m.—M. Harry Maude, ba- ryton.
- 7.15 p.m.—Rex Battle et son or- chestre, de l'hôtel Royal York.
- 7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
- 7.45 p.m.—A Quarter to Eight.
- 8.00 p.m.—Show Shop Song.
- 8.30 p.m.—Ben Kye et son or- chestre.
- 9.00 p.m.—C'est un rendez-vous.
- 9.30 p.m.—L'orchestre Chuhal- din.
- 10.00 p.m.—Radio-roman cana- dien, sous la direction de M. Léopold Houllé.
- 10.30 p.m.—Improving Your Broadcast Reception", cau- serie sous les auspices de la Canadian Radio Manu- facturers' Association.
- 10.45 p.m.—Radio-Journal (bilingue).

AU POSTE CKAC LUNDI, 13 AVRIL

- 1.00 p.m.—Nouvelles.
- 1.30 p.m.—Matinée Memories (C.B.S.).
- 1.45 p.m.—Causerie agricole.
- 2.00 p.m.—Between the book- ends (C.B.S.).
- 3.00 p.m.—Manhattan Matinee (C.B.S.).
- 3.30 p.m.—Chants russes (C.B. S.).
- 4.00 p.m.—Un peu de tout, ma- dame.
- 4.15 p.m.—Festival polonais (C. B.S.).
- 4.30 p.m.—L'heure de variétés de Chicago (C.B.S.).
- 5.00 p.m.—L'heure.
- 5.00 p.m.—Les événements so- ciaux.
- 5.15 p.m.—A choisir.
- 5.30 p.m.—Le programme du foyer.
- 5.44 p.m.—Nouvelle du jour.
- 5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
- 6.00 p.m.—Le programme du foyer.
- 6.15 p.m.—Drame vécu.
- 6.20 p.m.—Tangos.
- 6.25 p.m.—L'heure récréative.
- 7.00 p.m.—L'heure.
- 7.01 p.m.—Nouvelles.
- 7.05 p.m.—Temple's Ltd.
- 7.15 p.m.—Le curé de village.
- 8.00 p.m.—L'heure.
- 8.00 p.m.—Symphonies.
- 8.30 p.m.—Melody Painters.
- 9.00 p.m.—L'heure.
- 9.00 p.m.—Radio-Theatre Lux (C.B.S.).
- 10.00 p.m.—L'orchestre de Way- ne King (C.B.S.).
- 10.30 p.m.—L'heure.
- 10.30 p.m.—Le commentateur de CKAC.
- 10.45 p.m.—Le Merle Rouge.
- 11.00 p.m.—L'heure et tempé- rature.
- 11.00 p.m.—Le reporter sportif.
- 11.05 p.m.—Jack Denny et son orchestre (C.B.S.).
- 11.30 p.m.—Vincent Lopez et or- chestre (C.B.S.).
- 12.00 min.—Harry Sosnik et son orchestre (C.B.S.).
- 12.30 a.m.—Hawaii Calls (C.B.S.).
- 1.00 a.m.—L'heure et fin des émissions.

POSTE CRCM MARDI, 14 AVRIL

- 5.00 p.m.—Concert. (Disques phonographiques).
- 5.30 p.m.—Conférence par M. Gérard Filion, sous les auspices de l'Union catholique des Cultiva- teurs. Sujet: "Notre population agricole".
- 5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
- 6.00 p.m.—Chansonnnettes fran- caises.
- 6.30 p.m.—En dinant.
- 6.45 p.m.—L'Union Nationale.
- 7.00 p.m.—M. William Nixon, ténor.
- 7.15 p.m.—L'ensemble de con- cert du Château Frontenac.
- 7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
- 7.45 p.m.—Hors d'Œuvres.
- 8.00 p.m.—Show Time on the Air.
- 8.30 p.m.—Russ Morgan et son orchestre.
- 9.00 p.m.—Fémina, sous la di- rection de Madame Pierre Cas- grain.
- 9.30 p.m.—"No Mourful Num- bers".
- 10.00 p.m.—Au Clair de la Lu- ne.
- 10.30 p.m.—Conférence sous les auspices de "Young Men's Cana- dian Club" de Montréal.
- 10.45 p.m.—Radio-journal (bi- lingue).

A Nos Abonnés

En cas de déménagement, nous vous serions bien obligés de rem- plir la formule qui suit et de nous la faire parvenir par la poste ou de nous appeler au No. de téléphone 3060.

NOUVELLE ADRESSE

No. Rue Ville.

ANCIENNE ADRESSE

No. Rue Ville.

Nom au long. Adressez-vous à nous pour un service de livraison parfait.

DEPT. DE CIRCULATION "LE NOUVELLISTE"

Une autre bataille

Moscou, 13. (P.C.-P.A.) — Un nouvel engagement entre des pa- trouilles s'est produit sur la fron- tière russo-manchouise, rap- portant des dépêches soviétiques. Cet incident s'est produit, dit-on, après que le gouvernement de Moscou eut prétendu que son ambassade à Tokio était l'objet d'un "véritable blocus".

Un certain nombre d'intrus, di- sent les dépêches, furent décou- verts à environ mille verges à l'intérieur du territoire soviétique par une patrouille russe de six hommes.

Les Russes ordonnèrent à ces individus de s'arrêter, ceux-ci ouvrirent le feu et se repliè- rent dans le Mandchoukouo après une vingtaine de minutes de combat. Cet incident se déroula à un endroit connu sous le nom de Sosnovaya Plat.

Les dépêches ne disent pas si les intrus portaient l'uniforme et ne parlent pas de morts ni de blessés.

Des informateurs japonais ont confirmé les dires des Rus- ses qui prétendent que plusieurs employés japonais de l'ambassa- de soviétique à Tokio ont été ar- rêtés, mais ils ont ajouté que ces hommes étaient simplement "dé- tenus" en attendant des procédu- res légales.

Les Soviétiques prétendent que l'attitude japonaise envers l'am- bassade d'un pays étranger est sans précédent dans les pays ci- vilisés.

AU POSTE CKAC MARDI LE 14 AVRIL

- 8.00 a.m.—Cheerful Earfull.
- 8.15 a.m.—Variétés matina- les.
- 8.30 a.m.—Chansons fran- caises.
- 9.00 a.m.—Bugle Call Revue.
- 9.30 a.m.—Melodies d'orgue du Palais.
- 9.45 a.m.—Articles perdus et trouvés.
- 9.55 a.m.—Nouvelles.
- 10.00 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
- 10.15 a.m.—Etre femme.
- 10.30 a.m.—Entre vous et moi.
- 10.45 a.m.—The three stars- girls trio. — C.B.S.
- 11.30 a.m.—Variétés.
- 12.00 p.m.—L'heure.
- 12.00 p.m.—L'heure de gale- té.
- 12.30 p.m.—Moment musical.
- 12.45 p.m.—Cours du midi de la bourse.
- 12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
- 1.00 p.m.—Nouvelles locales.
- 1.10 p.m.—Conférencier du Rotary Club.
- 2.00 p.m.—Between de book- ends. — C.B.S.
- 2.15 p.m.—Variétés.
- 2.30 p.m.—"A Choisir. — C. B.S.
- 3.00 p.m.—Margaret McCrea, chanteuse. — C.B.S.
- 3.15 p.m.—Causerie sur les sciences. — C.B.S.
- 3.30 p.m.—"A choisir. — C. B.S.
- 4.15 p.m.—L'école du doux parlier.
- 4.30 p.m.—Vivian Della Chie- sa, soprano. — C.B.S.
- 5.00 p.m.—L'heure.
- 5.00 p.m.—Les événements sociaux.
- 5.15 p.m.—A choisir.
- 5.30 p.m.—Le programme du foyer.
- 5.44 p.m.—Nouvelle du jour.
- 5.45 p.m.—Little Orphan An- nie.
- 6.00 p.m.—Le programme du foyer.
- 6.15 p.m.—L'heure de la val- se.
- 6.25 p.m.—L'heure récréative.
- 7.00 p.m.—L'heure.
- 7.00 p.m.—Nouvelles.
- 7.00 p.m.—Granger Frères.
- 7.15 p.m.—Le curé du villa- ge.
- 7.30 p.m.—Trio de concert du Queens.
- 7.45 p.m.—Le roman de l'er- phelin.
- 8.00 p.m.—L'heure.
- 8.00 p.m.—L'heure provin- ciale. — Conférence et musique.
- 9.00 p.m.—L'heure.
- 9.00 p.m.—Les vagabonds du piano.
- 9.15 p.m.—Thérèse Gagnon, chanteuse, et ensemble.
- 9.30 p.m.—Waring et ses penn- sylvaniens. — C.B.S.
- 10.15 p.m.—Commentateur de CKAC.
- 10.30 p.m.—L'heure.
- 10.30 p.m.—Le merle rouge.
- 10.45 p.m.—Willard Robin- son et son orchestre. — C.B.S.
- 11.00 p.m.—L'heure et tem- pératures.
- 11.00 p.m.—Le reporter spor- tif.
- 11.05 p.m.—Bob Crossy et son orchestre. — C.B.S.
- 11.30 p.m.—Don Redman et son orchestre. — C.B.S.
- 12.00 mid.—Orchestre de Frank Dailey. — C.B.C.
- 12.30 a.m.—Eddie Oliver et son orchestre. — C.B.S.
- 12.45 a.m.—Laurie Higgins et son orchestre. — C.B.S.
- 1.00 a.m.—L'heure. — Fin des émissions.

A L'IMPERIAL CES JOURS-CI



Donald Woods et Anita Louise sont deux des principaux acteurs que l'on verra à partir d'aujourd'hui dans le fameux film de Paul Muni: "THE STORY OF LOUIS PASTEUR" et que pré- sente aux Trifidiens la direction du théâtre Impérial.

Ste-Clothilde de Horton

FUNERAILLES DE Mlle VIRGINIE HEBERT

Fille de feu Léon Hébert, Mlle V. Hébert est décédée à l'âge de 52 ans et 3 mois. Elle laisse dans le deuil ses frères, MM. Théodé et William Hébert, ses sœurs, Mme Albert Lacroix, née José- phine, Mlle Maria H.-bert de Ste- Clothilde, Mme Arsène Lamothé née Anna-Bella, de l'Ouest; Mme Vve Ernest Landry, née Claren- ce de Drummondville; ses neveux et nièces: Annette Hébert, Sœur Catherine Hébert, postulante à Sainte-Thérèse, Karl Hébert, Frank, Rock, Marc, Lucien Hébert, Marie-Rose, Juliette Thérèse, Romuald, Rosaire Hé- bert, Mme Armand Vincent de Ste-Séraphine, Sœur Ste-Clothilde dans l'Ouest, sœur grise Sœur Marie-Clémence, à St-Jean Iberville, Rév. Frère Jérôme, à Arthabaska, et Rév. Frère Julien à Yamachiche.

La croix était portée par M. Karl Hébert, et précédait le cor- tège.

Le corbillard était conduit par M. Rock Hébert.

Les porteurs étaient MM. Char- les Désilets, Léon Champagne, Roger Richard, Tobé Richard, Alexandre Bergeron, Hormidas René.

La levée du corps fut faite par M. le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Desmarais.

On remarqua dans le convoi funèbre M. Théodé Hébert, Mlle Maria Hébert, M. Elot Hébert de Nicolet, MM. Marc et Robert Hé- bert, M. et Mme Armand Vin- cent, M. et Mme Léon Hébert, Mlle Marie-Rose et Juliette Hé- bert, M. Cléophas Désilets, M. et Mme Alfred Beauchemin, M. et Mme Aimé Grégoire, Mlle Alber- tine Désilets, M. et Mme Ernest Désilets, M. et Mme Wilfrid Ri- chard, M. et Mme Joseph Ri- chard, Ulysse et Dolores Désilets M. Herménégilde Grégoire, M. Anatole Désilets, Mlle Laurette et Réjeanne Grégoire, Mlle Co- lombé Gouin, M. Henri Désilets M. et Mme Dollard Arsenault M. et Mme Alfred Leblanc, M. et Mme Joseph Laplante, Mme Jo- seph Laplante, Mlle Lydia Landry M. Nathaniel Landry, M. Donat Provencier, M. Ulric Biron, M. L. I. H. Benoit, M. Omer Lecom- te, secrétaire de la paroisse, MM. Paul-Arthur Lampron, Fernand Lépine, Barthélémy Laforte, Lau- rent Roberge, Onésime Lampron Gédéon Godin, M. Octave Ross Mlle Grève et bien d'autres enco- re.

A la famille, nos sincères sym- pathies.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Dernièrement fut chanté dans l'église paroissiale le service an-

St-Grégoire

SOIREE D'AMATEURS

La reconnaissance jaillit aisé- ment d'un cœur généreux. Les paroissiens de Saint-Grégoire ne manquèrent pas l'occasion qui leur fut offerte de montrer toute leur sympathie aux bons frères qui se dévouent depuis près de 60 ans au milieu d'eux.

Malgré une température plutôt désagréable et des chemins mal- commodes ils se rendirent en grand nombre à la soirée ama- teur préparée pour la distribu- tion des prix de la saison sporti- ve. La salle était à son comble et plusieurs durent se retirer faute de siège.

M. François et Mlle Micheline Desautel accompagnés de Mlle Jeanette Gaudet ouvrirent la séance par un solo de cordes, MM. Jacques Bergeron, Raoul Lan- thier, Paul Leblanc, Arthur Lan- dry, Emile Houle et Armand Gi- bard y allèrent de leurs chants, de leurs pièces d'accordéon ou de piano. M. Martial Bellemare lut la liste des donateurs de prix et du palmarès de la fête sporti- ve, puis les récompenses furent remises. "Chacun son rôle" est une courte déclamation rendue par l'élève Jean-Noël Bourque. Ses camarades de la chorale le suivirent au programme et don- nèrent trois pièces de leur réper- toire.

M. Henri Bergeron remplit avec l'habileté qu'on lui connaît le rôle d'annonciateur. Nos félici- tations et nos remerciements.

M. le docteur Maurice Rou- leau présidait. Dans une courte allocution il expliqua sa prési- dence et remercia les assistants d'être venus, si nombreux, té- moigner leur sympathie à nos frères et leur encouragement aux enfants qui fréquentent cette é- cole.

Le Cher Frère Directeur fit ressortir la rôle des sports dans la formation morale et physique des jeunes s'appuyant sur les pé- dagogues le plus en renom aux siècles derniers: Fénelon et Du- panloup.

Ainsi, mêlée d'utile et d'agréa- ble cette soirée, à tout point de vue, mérita l'approbation de tous et l'on ne saurait la répéter trop souvent. Une heure de franc ré- pit au milieu des tracas journali- ers c'est beau à prendre et à souhaiter.

Assistèrent à la messe: Mlle Rachel Lemaire, M. Alfred Le- maire de Ste-Clothilde, M. Char- les Lemaire, fils, de Québec, médecin, M. Paul Lemaire de Drummondville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Adélaïde Desmarais, notre curé.

A la famille, nos sincères sym- pathies.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Dernièrement fut chanté dans l'église paroissiale le service an-

GROS SUCCES AU CINEMA DE PARIS



Rolla Norman et Marie Bell dans "SOUS LA TERREUR" qui remporte

L'AGENT SECRET X-9

Episode No G-48



NOS COURRIERS

Victoriaville

MONSIEUR GAGNE
Récemment décédé en notre ville, M. Raymond Gagné, fils de M. Henri Gagné de Victoriaville, après une longue maladie soufflée avec une résignation toute chrétienne. Il n'était âgé que de 14 ans et onze mois. C'était un jeune garçon modeste, un camarade exemplaire. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de cette ville et de paroisses environnantes. Les porteurs étaient: la croix, M. Jean-Paul St-Cyr; au cercueil: MM. Richard et Gérard Laroche, Gérard Gagné et Gérard Laroche.

On remarquait dans le cortège l'assistance, au premier rang, M. et Mme Henri Gagné, ses frères et sœurs, Roland, Fernand, Paul-Emile, Simonne, Marie-Ange et Gabrielle, sa grand-mère, M. et Mme Philias Thibodeau, ses sœurs et tantes: M. et Mme Gustave Gagné, Frédéric Gagné, Victor Gagné, M. et Mme Wilfrid Huppé, Mlle Dorimaine Thibodeau, M. Wilfrid Thibodeau, ses sœurs et cousines: M. et Mme Gagné, Mme Armande Belhumeur, Mlle Bernadette et Cécile Gagné, Mariette Houle, Lucille, Marguerite, Marie-Claire et Germaine Huppé, Thérèse Gagné, Albert Gendreau, Joseph Poliquin, Joseph Marcoux, Cécile Poliquin, mais Fréchette, Mme Roméo Gagné, M. et Mme Georges Michel, Marie-Ange Michel, Henri Levasseur, Mme Cosette, Thérèse Gagnon, et Mme Alfred Ramsay, Annie Tardif, Antoinette Hamel, Arthur Hamel, Rachel et ses Crochétiers, Mme Nep. Laroche, Lorette Lagacé, Mme Wilfrid Michel, Marie-Rose Hamel, Anne et Cécile Dufresne, Jeanne Belerose, Joséphine Blouin, Jeanne Côté, Gabrielle Crochet, Mme Lucien Fournier, Eva Fournier, Alice Labbé, Gérard Hamel, Fernand St-Cyr, Donald Fournier, Eugène Poirier, Oscar Gagnon, L. Michel, Roger et Ovide Cosette, David Verville, Clément, A. Hébert, Léodora, Desiré Houle et une foule d'autres.

Nos sympathies à la famille en deuil.

SPENSAIRE

TUBERCULEUX

ARTHABASKA

Mois de janvier 1936
Nombre de cliniques 6
Nombre de patients 20
Nombre de nouveaux cas 12
Amiens aux rayons X 20
Morts à domicile 109
Morts vus pour surveillance 109

Mois de février 1936
Nombre de cliniques 8
Nombre de patients 49
Nombre de nouveaux cas 18
Amiens aux rayons X 49
Morts à domicile 129
Morts vus pour surveillance 129
Morts de crachats 1

MADAME PARADIS

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Romuald Paradis, née Hermeline Dupuis, veuve après une longue et pénible maladie.

Mme Paradis a rendu le dernier soupir, entourée de ses enfants et munie des secours de notre sainte religion.

Née dans les Bois-Francs, à St-Jacques de Chester, comté d'Arthabaska, c'était une des anciennes de notre ville, et avec son époux, Romuald Paradis, de regrettable mémoire, ils furent des pionniers dans notre région.

La défunte laisse pour pleurer quatre fils: William, Alfred, négociant de Victoriaville, et Joseph, comptable de Montréal, et les filles: la Rev. Sœur Marie-Thérèse, née Rose-Hilda, des S.S. Adoratrices du Précieux Sang, de Nicolet, Mme J. R. De la, née Albertine, de Montréal, et Mme J. Edgar Larouche, de Victoriaville; ses gendres: MM. R. De Villers, gérant de Montréal, et Dr J. Edgar Larouche, de Victoriaville. Mmes William Paradis, née Alexandra King, Alfred Paradis, née Cécile Daignault, petite-filles, Louis, Isabelle, Lucie et Colette Paradis, Alfred, Jacqueline, Louise et Claire Paradis, Jean-Paul et Albert Paradis, Guy, Madeleine et Hélène Paradis, Gérard, Pierre, Françoise, et Esther Larouche, sœurs, M. Joseph Dupuis, de Nicolet, et ses sœurs: Joseph Blisson, née Adeline, Euclide Côté, née Hélène, Dupuis, de Biddeford, Me., U. Mlle Olive Dupuis de Victoriaville.

Les funérailles qui ont eu lieu en l'église paroissiale ont été imposantes. Le service funéraire fut chanté par Mgr Onil Millette, curé de la paroisse. Son Excellence Mgr J. E. H. Bruneau, évêque de Nicolet, assistait au service et a officié pour la cérémonie du Libéra.

La famille nous vives sympathies.

ANNIVERSAIRE

En l'honneur d'un groupe de pa-

son, vingt-et-un mille gallons d'huile pour le chauffage qui se fait avec le système brûleur.

M. Félix Champagne, M.D. a été réélu visiteur et inspecteur des viandes par le conseil, à sa séance de lundi dernier.

DANS NOS ECOLES

Ecole Saint-David
Commission scolaire pour le mois de février 1936
Noms des élèves ayant remporté les meilleures notes dans les concours.

4ième année: — Germaine Laroche, Lucille Paris, Germaine Lefebvre, Cécile Béliveau, Marcelle Dubuc, Anita Lafleur, Aline Lainesse, Fernande Plourde.
3ième année: — M. Paule Dugré, Jeannine Dumas, Réjeanne Patry, Lilliane Lemay.
2ième année: — Fernande Marcoux, Marguerite Huppé, Colette Robarge, Rita Lanneville.
1ère année: — Juliette Charland, Rita Dussault, Jeanne d'Arc Laroche, Jacqueline Lavigne.
Cours préparatoire: — Denise Grégoire, Jacqueline Gendron, Lucette Lanneville, Jeanne de St-Val.

Ses funérailles ont eu lieu en

Roy.
Classe des garçons

3ième année: — Clément Belhumeur, Robert Ramsay, Paul-Emile Gendron, H. Moreau.
2ième année: — Bernard Laroche, Raymond Belhumeur, René Poitras, Marcel Paris.
1ère année: — Gaston St-Cyr, Gaston Fontaine, Paul-Emile Belhumeur, Henri-Paul Fouquette.

Cours préparatoire: Raymond Hamel, Roland Croteau, Jean-Cha Boulanger, Louis-Marie Lapointe.

DECES D'UNE OCTOGENAIRE

Mme Céline Tourigny, épouse de feu Napoléon Cloutier, est décédée dernièrement à l'âge de 83 ans.

Elle laisse dans le deuil, sept fils: MM. Noël Cloutier de Manchester, N.H., Honoré, Médéric, Wellie, Ernest, Arthur et Wilfrid Cloutier, tous de Victoriaville; trois filles: Mme Eugène Croteau, née Victoria d'Arthabaska, Mme Alfred Babineau, née Alma de Victoriaville, Mme Emile Hamel, née Olive, de St-Val.

Ses funérailles ont eu lieu en

Manseau

PONT DU C.N.R.
ENDOMMAGE

Le pont de la voie ferrée du C.N.R. qui traverse la rivière Duchesne tout près de notre village a été endommagé lors de la crue des eaux par la descente des glaces qui cassèrent des poteaux, renfonçant les piliers. Des sectionnaires conseillent le

passage des trains la nuit et leur faut modifier la vitesse afin d'éviter tout fracas.

M. le curé E. A. Lemaire a prêté son concours pour les Quinze Heures de Daveluyville. CLINIQUE AUX ECOLES

Le docteur Bruno Lahale de St-Grégoire et garde Girard de St-Célestin de l'U. S. du Comté ont tenu une clinique dans les écoles de notre municipalité. CONFERENCE

Garde Girard a donné aux dames et demoiselles une très intéressante et instructive conférence sur l'hygiène de familles. L'assistance était nombreuse. CLINIQUE DE PUERICULTURE

Le docteur et la garde de l'U. S. du C. ont tenu une clinique pour les enfants qui ne sont pas d'âge scolaire. Nombreuses les mères qui y ont conduit leur bébé.

BAPTEME

A M. et Mme Jos. Côté, (Maillois) leur troisième enfant, un fils Joseph, Gérard, René, Perrain et marraine, M. et Mme Gérard Côté de St-Flavien oncle et tante du bébé. Porteuse Mme Wilfrid Hamel.

Nos sympathies à M. et Mme Gaston Jolicoeur, pour le décès de leur fils, Joseph, Eugène, Roméo, Benoît, décédé à l'âge de six jours.



Ce que l'Assurance sur la Vie représente pour "la jeune génération canadienne"

C'EST l'assurance d'un meilleur début dans la vie pour des milliers de jeunes canadiens.

C'est l'assurance d'être soustraits à l'obligation de gagner leur vie à un âge précoce.

C'est l'assurance du gîte, de la nourriture, de l'habillement et autres choses nécessaires à la vie.

C'est l'assurance d'une instruction convenable qui leur permettra d'arriver à une situation rémunératrice plus tard.

C'est l'assurance de pouvoir rester sous l'influence maternelle si essentielle à la formation du caractère.

C'est le gage de l'indépendance — l'assurance d'être soustraits à la charité privée ou à l'assistance publique.

La jeune génération canadienne sera reconnaissante envers ces parents prévoyants dont les économies placées dans l'Assurance sur la Vie lui assurent la protection aujourd'hui et de meilleures chances de réussite demain.

L'Assurance sur la Vie



Gardiennage des Foyers Canadiens

Nos écoles sous contrôle seront consumés avec la présente livrai-

Feuilleton du "Nouveliste"

Aimée Villard

Fille de France

Par Charles Silvestre

Il souffla. Il en avait assez dit, étant de ceux qui trouvent qu'on parle toujours trop et que le silence vaut le louis d'or. — Allons, je m'en retourne à la Grangerie. Y a de la besogne par ces temps. Je vois, ma pauvre, que tu n'écoutes point beaucoup. A ta place, je serais tout comme toi. Pour un coup, c'est un coup.

Il se leva comme à regret: — Pense à tout ce que je t'ai dit; mais j'ai quelque chose contre toi. Si tu m'avais prévenu que tu vendais le Calot, je l'aurais acheté. Ça m'aurait fait plaisir de le tuer de ma main. — On n'a pas pensé, Courteux; autrement, tu aurais eu la préférence. Mais parlons plus de ça.

— Ah! la jolie demoiselle que tu as, fit-il en regardant Aimée qui haussa les épaules. Ça pousse comme de la pervenche. Et il descendit les marches de la terrasse d'un pas balancé, étonnamment rythmé ainsi qu'une étrange machine à remuer la terre.

Courteux revint par le chemin le plus long à la Grangerie. Que la belle saison parût se dénouer comme un écharpe du ciel, il ne s'en souciait. Son regard suivait la ligne des prés et des terres de la Genette qui touchait son domaine. Il supputait leur valeur; à la couleur du guéret ou de l'herbe, il savait si l'eau était abondante ou rare. Le paysage n'était pour lui qu'additions et soustractions qu'il opérait dans sa tête dure avec lenteur et sûreté.

Il s'était assez vite enrichi en régalant des fragments de biens que les possédants ne pouvaient cultiver eux-mêmes: pauvres lopins de femmes veuves, âgées ou délaissées qu'il faisait valoir en retenant sous ses pattes de loup le meilleur et le plus sûr de la récolte, tout en gémissant sans cesse qu'il y perdait son argent, sa santé et sa peine. Il arrivait qu'il achetât pour un peu de pain ces morceaux de champs dont il dégoûtait peu à peu les propriétaires, à force de s'en plaindre et de les décrier sur un ton papillard. On était à sa merci quand on n'était pas riche; il le savait. La main-d'œuvre se faisait rare et chère; et il était un bourgeois de travail toujours brûlé secrètement par la passion d'acquiescer de nouveaux bouts de terre dont il formait une belle boucle, un domaine de premier ordre, trié avec soin.

Il allait à travers champs, suivant des lacets de chèvres et se mêlant à ce bien qu'il convoitait. Il était franc et fertile, ce petit domaine, sans marécages ou vallonnements qui font crouper l'eau dans les fonds. Il avait été travaillé gaillardement et finement comme un jardin. Jamais Villard n'avait épargné le fumier; aussi la terre était-elle en pleine force.

Courteux s'arrêta au bord d'un champ qui se nommait "le Fondbaud". Il était labouré à moitié; la mort brusque avait interrompu une bonne besogne, car le sol était puissamment soulevé. Courteux se pencha, prit une motte dans ses doigts recroquevillés, l'approcha de ses yeux et de son nez, la renifla, puis l'écrasa. Il en avait chaud; il murmura: — C'est du vrai or, cette terre.

Il la désirait avec une sorte d'amour qui couvait en lui comme un tison. Ce bien de la Genette arrondissait d'un coup la Grangerie, sans qu'il fût besoin de tailler et de coudre ensemble des morceaux point méprisables mais difficiles à acquiescer.

Quand il entra dans son domaine, ses yeux fixèrent la borne, pierre plate et grise, lisse comme un gros palet que le soc avait éraillé. Il tapa dessus avec son bâton. Quel jour, lorsqu'il l'arracherait!

Le soleil, après avoir tourné dans les nuages, les déchira et le ciel devint tout bleu, pur comme une eau tranquille. Pâques approchait, et de son œuf enchanteré sortait le printemps; l'air était plus tiède. Les chènes qui gardent ce pays abandonnaient au moindre vent leurs feuilles qui n'avaient pu arracher les tempêtes d'automne et la force des souffles d'ouest. On voyait briller la pointe des bougeons. Et Courteux se disait: "Voilà un brave temps pour la pomme de terre".

Il pénétra dans la cour de la Grangerie. Son chien Trompette vint le fêter, il l'écarta d'un coup de pied. La maison où il vivait, était construite au ras du sol, sans caves; et le lit, la table, les meubles boiteux, la table reposaient sur la terre battue. Courteux aurait pu faire carrelé l'unique salle enfumée, mais elle lui plaisait comme une tanière bien faite pour lui.

A cette heure avancée, le feu était éteint dans la cheminée.

Il ne faisait pas froid et ne mangeait-on pas toujours assez! Courteux était plus content que s'il avait été couvert de drap fin et l'estomac plein de ces choses coûteuses que les gens de ville, si badins, trouvent excellentes. Les oeufs étaient vendus au marché de Rieux, ainsi que le lait. Du pain dur, une noix de lard, une poignée de châtaignes à la saison, c'était plus qu'il en fallait pour tenir le corps au rôle de serviteur.

La femme allait souvent au marché. Courteux la voyait par la pensée; elle était assise sur un rebord de pierre, le panier sur ses hauts genoux, les mains prudentes le protégeant et l'œil mi-clos d'où sortait parfois le regard ainsi qu'une araignée qui veille. Une fière femme longue, rusée et sèche comme une rampe à pois grimpa, bien faite pour tout retenir: toujours travailleuse, avare, silencieuse, les lèvres serrées et les doigts agiles pour accomplir les travaux incessants de la vie. C'était la compagne qu'il fallait à un homme sérieux. Elle avait rassemblé des piles de sous et de pièces d'argent, faisant à pied le long chemin de Rieux, dès la pique du jour, ne buvant jamais chopine et ne noircissant pas son nez courbe de cette poudre de tabac que les sots achètent. Elle n'était pas de celles qui, se sentant quelque monnaie en poche, la jettent à la hâte comme si c'étaient des crapauds. Elle avait eu un enfant, un garçon, qui était mort alors qu'il faisait ses quatre ans. On lui avait trop mesuré le lait, disait-on.

Les Courteux déjà avancés en âge se résignaient à ne point faire souche. Parfois, un regret assez cuisant piquait l'homme, quand il voyait des domaines où les enfants travaillaient comme de petits boeufs, sans que l'on eût à les payer. Il avait dû louer un vieux valet, une sorte d'idiot, robuste et docile; il n'était pas besoin de savoir lire dans le journal pour labourer faucher, donner à manger aux bêtes. De saison en saison, il embauchait de jeunes garçons qui avaient encore un peu de modestie et ne demandaient pas des salaires à faire se dresser les cheveux. Quant à lui, il besognait à plein corps, toujours content et se trouvant assez nourri et payé. On disait de lui qu'il ne se ferait pas couper le cou pour vingt mille écus.

Le soleil était haut maintenant; à l'entour, la prairie s'étendait comme une paisible lumière verte; le guéret avait ses bures; et l'on voyait dans des fonds les éclairs froids de l'eau vive.

Courteux appela sa femme: — Hol Nanée! Hol Nanée! Une réponse vint à lui, un cri sigle qui sortait de la terre des Beaux que Piarrou avait préparée, profitant du bon temps sec.

Nanée, le panier de bois en main, plantait les pommes de terre après les avoir coupées. Courteux pressa le pas pour aider et donner son coup d'oeil. Piarrou le vit venir, mais continua de pousser la charrue pour recouvrir la semence. Il allait, pesant, les membres tassés, le cou rentré dans les épaules, sa grosse tête morte un peu penchée et montrant une résignation sans bornes, dans le cercle de la vieillesse habitée.

(A suivre)

NOS COURRIERS

Saint-Pierre les Becquets

FUNÉRAILLES DE

M. LOUIS LEMAY

Dernièrement en l'église de Saint-Pierre les Becquets ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lemay décédé à l'âge de 81 ans.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. le curé Pierre Allard.

Le char funéraire était conduit par M. Hector Mailhot.

La croix était portée par M. Wilbrod Roux.

Les porteurs étaient MM. Antonio Polson, Aimé Leblanc, Zéphirin Beauchamp, Arthur Charland, Alfred Spénard, Arthur Demers, Ludger Paris, Armand Paris.

Comme M. Lemay était membre de la Ligue du Sacré-Cœur et du Tiers-Ordre, les bannières précédèrent le cortège.

La bannière du Sacré-Cœur par MM. Alphonse Beauchamp, Léo Pépin, Joseph Vézina, Ovide Demers et Olivier Archambault.

La bannière du Tiers-Ordre par MM. Arthur Dion, Arthur Gendron et Noël Tousignant.

Venaient ensuite les parents du défunt: M. et Mme Henri Lemay, M. et Mme Edmond Lemay, M. et Mme Edmond Lemay, M. et Mme Jean-Baptiste Lemay de Montreuil, M. et Mme Aimé Lemay, M. et Mme Joseph Lemay, M. et Mme Laurent Lemay, M. et Mme Arthur Lemay, M. et Mme Jules Lemay, M. et Mme Robert Lemay de Forterville.

Mme J. A. Bernier, née Marie-Anne Lemay du Cap de la Madeleine, M. et Mme Alfred Bergeron née Angèle Lemay, de St-Lambert.

Les petits-enfants du défunt: M. et Mme Onil Girouard, Mlle Irène Lemay, MM. Louis-Henri Lemay, Jean-Marcel, Gilles, Yvon, Yolande Lemay, Henri, Jean Maurice, Edouard, Jeanne-d'Arc, Rita, Claire, Lucie Lemay, Jacqueline Lemay, Yvonne, Roger, Lemay, Danielle et Suzanne Lemay, Louis, Ernest, Eugène Four-

marais née Irène Turcotte, Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Turcotte.

Mme Pierre, Aline, Emilienne, enfant de M. et Mme Lidor Belleville née Marie-Rose Tardif, Parrain et marraine M. et Mme Alphéa Tardif.

Joseph, Maurice, Alfred, enfant de M. et Mme Arthur Pellerin, née Marguerite Boulé, Parrain Jos. Boulé, marraine Mlle Antoinette Boulé oncle et tante de l'enfant.

Joseph, Louis, Dominique, enfant de M. et Mme Emile Provancher née Alice Marcoux, Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Marcoux de St-Pierre Baptiste grands-parents de l'enfant.

Joseph, Louis, Dominique, enfant de M. et Mme Léo Couteau, née Annette Bellemare, Parrain M. Dominique Couteau oncle de l'enfant, marraine Mme Louis Vaillancourt.

Marie-Annette, Louise, enfant de M. et Mme Emile Laroche, née Clara Puzos, Parrain Albert Laroche oncle de l'enfant, marraine Mlle Marie-Anne Puzos représentée par M. et Mme Ernest Metivier.

Marie, Antonia, Gertrude, enfant de M. et Mme Antoine Mathieu née Alice Marcoux, Parrain et marraine M. et Mme Edy Vaillancourt oncle et tante de l'enfant.

Jos. Aurèle, Marcel, enfant de M. et Mme Adélard Bergeron née Albina Lavigne, Parrain et marraine M. et Mme Jérémy Gagnon.

Marie, Lucile, enfant de M. et Mme Eugène Landry, née Marguerite Vigneault, Parrain et marraine M. et Mme Arthur Côté, oncle et tante de l'enfant.

Joseph, Lucien, Claude, enfant de M. et Mme Philippe Isabelle née Lucienne Tellier, Parrain et marraine M. et Mme Thomas Desmarais.

Marie, Thérèse, Suzanne, enfant de M. et Mme France Dussault née Bernadette Tardif, Parrain M. Eugène Dussault, oncle de l'enfant, marraine Philomène Dussault.

Marie, Olivette, Jeannine, enfant de M. et Mme Georges Bourgeois née Jeannette Chabney, Parrain et marraine M. et Mme J. L. Gamache.

Marie, Armande, Yvonne, enfant de M. et Mme Lorenz Côté née Marie, Louise Gagnon, Parrain et marraine M. et Mme Donat Fournier.

Marie, Thérèse, enfant de M. et Mme Roland Marquis née Rose Lacasse, Parrain M. François Lacasse, grand-père de l'enfant, marraine Mlle Antoinette Lacasse tante.

PETITES SEPULTURES
Jean, Guy, enfant de M. et Mme Joseph Tardif née Odélie Gagnon âgée de 15 mois.

Marie, Annette, enfant de M. et Mme Omer Brassard née Alice Lafamme âgée de 3-1/2 ans.

Marie, Thérèse, enfant de M. et Mme Roland Marquis née Rose Lacasse, âgée de 1 jour.

RECOMMANDÉ AUX PRIÈRES
On a recommandé aux prières du dimanche au prêtre M. David Beaudoin époux de Dame Clara Nadeau décédée à St-Sophie à l'âge de 65 ans.

CHEZ LES FERMIERES
Dernièrement a eu lieu dans la salle du conseil de la paroisse, sous la présidence de Madame Sévigny.

Malgré la température déplorables, nombreuse était l'assistance. Un concours d'articles confectionnés avec des bonbons au miel a eu un vrai succès. Le tout fut jugé par les révérendes Sœurs de la Charité Mères St-Médore et St-Ursule.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

Etaient présentes à cette soirée outre l'héroïne de la fête, ses sœurs, Lucille, Francoise, son frère, Henri-Jean, Mlle Mariette Beauve, Rita Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda et Estelle Beaumier, Gilberte Therrien, Gracia Rousseau, Yolande Bélanger, Sébastienne Martel, Pauline Trudel, Bernadette Deslauriers, Annette et Huguette Chabot, Pauline Provancher, Armande Demontigny, Sylviane Gidon.

On se retira à une heure assez tardive, toutes très heureuses de cette agréable petite soirée.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

Etaient présentes à cette soirée outre l'héroïne de la fête, ses sœurs, Lucille, Francoise, son frère, Henri-Jean, Mlle Mariette Beauve, Rita Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda et Estelle Beaumier, Gilberte Therrien, Gracia Rousseau, Yolande Bélanger, Sébastienne Martel, Pauline Trudel, Bernadette Deslauriers, Annette et Huguette Chabot, Pauline Provancher, Armande Demontigny, Sylviane Gidon.

On se retira à une heure assez tardive, toutes très heureuses de cette agréable petite soirée.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

Etaient présentes à cette soirée outre l'héroïne de la fête, ses sœurs, Lucille, Francoise, son frère, Henri-Jean, Mlle Mariette Beauve, Rita Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda et Estelle Beaumier, Gilberte Therrien, Gracia Rousseau, Yolande Bélanger, Sébastienne Martel, Pauline Trudel, Bernadette Deslauriers, Annette et Huguette Chabot, Pauline Provancher, Armande Demontigny, Sylviane Gidon.

On se retira à une heure assez tardive, toutes très heureuses de cette agréable petite soirée.

marais née Irène Turcotte, Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Turcotte.

Mme Pierre, Aline, Emilienne, enfant de M. et Mme Lidor Belleville née Marie-Rose Tardif, Parrain et marraine M. et Mme Alphéa Tardif.

Joseph, Maurice, Alfred, enfant de M. et Mme Arthur Pellerin, née Marguerite Boulé, Parrain Jos. Boulé, marraine Mlle Antoinette Boulé oncle et tante de l'enfant.

Joseph, Louis, Dominique, enfant de M. et Mme Emile Provancher née Alice Marcoux, Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Marcoux de St-Pierre Baptiste grands-parents de l'enfant.

Joseph, Louis, Dominique, enfant de M. et Mme Léo Couteau, née Annette Bellemare, Parrain M. Dominique Couteau oncle de l'enfant, marraine Mme Louis Vaillancourt.

Marie-Annette, Louise, enfant de M. et Mme Emile Laroche, née Clara Puzos, Parrain Albert Laroche oncle de l'enfant, marraine Mlle Marie-Anne Puzos représentée par M. et Mme Ernest Metivier.

Marie, Antonia, Gertrude, enfant de M. et Mme Antoine Mathieu née Alice Marcoux, Parrain et marraine M. et Mme Edy Vaillancourt oncle et tante de l'enfant.

Jos. Aurèle, Marcel, enfant de M. et Mme Adélard Bergeron née Albina Lavigne, Parrain et marraine M. et Mme Jérémy Gagnon.

Marie, Lucile, enfant de M. et Mme Eugène Landry, née Marguerite Vigneault, Parrain et marraine M. et Mme Arthur Côté, oncle et tante de l'enfant.

Joseph, Lucien, Claude, enfant de M. et Mme Philippe Isabelle née Lucienne Tellier, Parrain et marraine M. et Mme Thomas Desmarais.

Marie, Thérèse, Suzanne, enfant de M. et Mme France Dussault née Bernadette Tardif, Parrain M. Eugène Dussault, oncle de l'enfant, marraine Philomène Dussault.

Marie, Olivette, Jeannine, enfant de M. et Mme Georges Bourgeois née Jeannette Chabney, Parrain et marraine M. et Mme J. L. Gamache.

Marie, Armande, Yvonne, enfant de M. et Mme Lorenz Côté née Marie, Louise Gagnon, Parrain et marraine M. et Mme Donat Fournier.

Marie, Thérèse, enfant de M. et Mme Roland Marquis née Rose Lacasse, Parrain M. François Lacasse, grand-père de l'enfant, marraine Mlle Antoinette Lacasse tante.

PETITES SEPULTURES
Jean, Guy, enfant de M. et Mme Joseph Tardif née Odélie Gagnon âgée de 15 mois.

Marie, Annette, enfant de M. et Mme Omer Brassard née Alice Lafamme âgée de 3-1/2 ans.

Marie, Thérèse, enfant de M. et Mme Roland Marquis née Rose Lacasse, âgée de 1 jour.

RECOMMANDÉ AUX PRIÈRES
On a recommandé aux prières du dimanche au prêtre M. David Beaudoin époux de Dame Clara Nadeau décédée à St-Sophie à l'âge de 65 ans.

CHEZ LES FERMIERES
Dernièrement a eu lieu dans la salle du conseil de la paroisse, sous la présidence de Madame Sévigny.

Malgré la température déplorables, nombreuse était l'assistance. Un concours d'articles confectionnés avec des bonbons au miel a eu un vrai succès. Le tout fut jugé par les révérendes Sœurs de la Charité Mères St-Médore et St-Ursule.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

Etaient présentes à cette soirée outre l'héroïne de la fête, ses sœurs, Lucille, Francoise, son frère, Henri-Jean, Mlle Mariette Beauve, Rita Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda et Estelle Beaumier, Gilberte Therrien, Gracia Rousseau, Yolande Bélanger, Sébastienne Martel, Pauline Trudel, Bernadette Deslauriers, Annette et Huguette Chabot, Pauline Provancher, Armande Demontigny, Sylviane Gidon.

On se retira à une heure assez tardive, toutes très heureuses de cette agréable petite soirée.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

Etaient présentes à cette soirée outre l'héroïne de la fête, ses sœurs, Lucille, Francoise, son frère, Henri-Jean, Mlle Mariette Beauve, Rita Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda et Estelle Beaumier, Gilberte Therrien, Gracia Rousseau, Yolande Bélanger, Sébastienne Martel, Pauline Trudel, Bernadette Deslauriers, Annette et Huguette Chabot, Pauline Provancher, Armande Demontigny, Sylviane Gidon.

On se retira à une heure assez tardive, toutes très heureuses de cette agréable petite soirée.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

Etaient présentes à cette soirée outre l'héroïne de la fête, ses sœurs, Lucille, Francoise, son frère, Henri-Jean, Mlle Mariette Beauve, Rita Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda Lorranger, Francoise Lessard, Jacqueline Lessard, Rosilda et Estelle Beaumier, Gilberte Therrien, Gracia Rousseau, Yolande Bélanger, Sébastienne Martel, Pauline Trudel, Bernadette Deslauriers, Annette et Huguette Chabot, Pauline Provancher, Armande Demontigny, Sylviane Gidon.

On se retira à une heure assez tardive, toutes très heureuses de cette agréable petite soirée.

Cap-de-la-Madeleine
FÊTE ENFANTINE
M. et Mme Wilbrod Bellemare, 32 rue Rochefort, ont reçu un groupe de petits invités à l'occasion du dixième anniversaire de naissance de leur fille Lilliane.

Au début de la soirée, une adresse fut lue à l'héroïne de la fête par Mlle Pauline Trudel. La musique fut gracieusement fournie par Mlle Sébastienne Martel et Francoise Bellemare et chacune des petites invitées fit montre de ses talents d'artistes dans des pièces de chants, de déclamation, et l'on se récréa en faisant divers jeux de société.

Le goûter fut servi par Mme Bellemare aidée de Mlle Lucile Bellemare.

VENTE ANNIVERSAIRE

Nous sommes fiers après une année seulement d'existence de pouvoir présenter maintenant à la population du district un magasin de meubles, moderne et spacieux, et qui continue à s'améliorer de jour en jour.

Notre Vente Anniversaire fera époque dans l'histoire du meuble !

La VENTE Commence- ra DEMAIN

Vous pourrez bénéficier de spéciaux tels qu'on ne vous en a jamais offerts.

GRATIS !

NOUS DONNERONS AU COURS DE LA VENTE

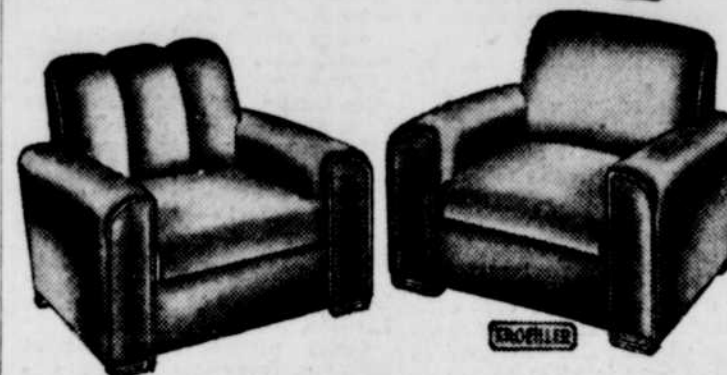
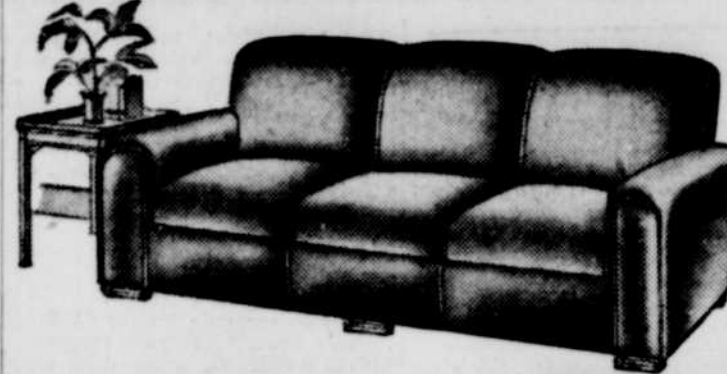
100

Carpettes de Prélart

15' x 27"

Premiers arrivés Premiers servis !

Chesterfields "Kroehler"



La réputation du "Kroehler" n'est plus à faire. D'une élégance incontestable il unit le maximum de confort avec la beauté des dessins.

POUR LA VENTE

\$84.50

Aussi en magasin nombre d'autres marques, à partir de

\$44.75

Profitez-en pour vous meubler à votre goût et d'une façon économique.

LAMPES

Un bel assortiment de lampes de toutes sortes.



Lampes bridge

Lampes de table

Lampes sur pied

Modèles variés.

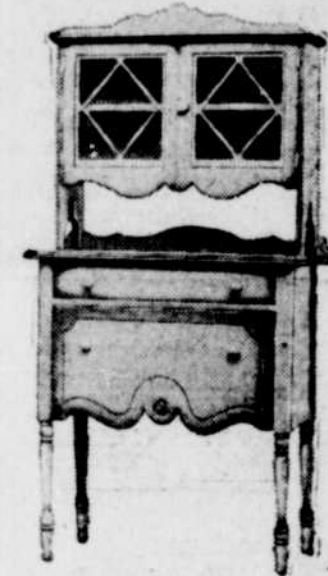
Prix spécial

durant la vente

COQUETS SETS A DEJEUNER

Un buffet, une table à extension. 4 chaises. Une aubaine à

\$23.50



MAGNIFIQUES SETS DE CHAMBRE

Une de nos plus belles valeurs.

Modèles variés

De \$39.50 à \$115.00

Autres Spéciaux

L'espace nous manque ici pour vous dire tous les spéciaux que nous offrons. Disposant cependant qu'au cours de la vente des réductions substantielles vous seront offertes sur tout notre stock de labourets, cendriers, coussins, tables de bout, miroirs, tables à café, patères, etc.

Spécial: toile à châssis, drab et vert, 36 x 72", chacune 15c

Modernisez Votre Foyer

Ce printemps

et couvrez vos planchers avec un prélat ou un tapis qui s'harmonisera avec vos appartements.

Réduction de 15% sur nos prélat à la verge

EXTRA SPECIAL !

UN LOT DE COUPONS EN BAS DU PRIX COUTANT



CAROSSES POUR BEBES



Voiture anglaise à \$18.75

Assortiment complet de voitures plantées les plus nouvelles à partir de

\$5.50 EN MONTANT

LARIVEE & DELORME

COMPAGNIE LIMITEE

484-492 Rue Des Forges

(près Royale)

Tél. 2537

APPELEZ 1164 OU 1165 AUJOURD'HUI



ENTREPOSAGE DES FOURRURES

Si vous gardez vos fourrures à la maison cet été, elles seront constamment menacées. Le soleil, la chaleur, la poussière, les mites, sont autant d'ennemis pour elles. Mettez-les sous notre protection immédiate.

Nous allons les chercher

Un appel de votre part et notre messager sera à votre porte. Confiez-lui vos fourrures sans crainte; des qu'elles sont entre ses mains, nous en sommes responsables.

Nous les inspectons

Notre expert en fourrure les inspectera minutieusement et vous informera de leur condition.

Nous les réparons

Nous réparons les parties avariées si vous le désirez. Nos prix sont tous à fait raisonnables et des estimés vous seront fournis.

Nous les protégeons

Enfin, nous les transportons dans notre réfrigérateur, où elles seront à l'abri des mites, du feu et du vol.

POUR VOTRE GRAND MENAGE DU PRINTEMPS, POISSANT PEUT VOUS AIDER, MADAME! ENVOYEZ-LUI VOS RIDEAUX, VOS TENTURES, VOS TAPIS, ETC. ILS VOUS REVIENDRONT NETTOYES A FOND.

Téléphones 1164 et 1165

H. A. POISSANT

Nettoyeurs, Teinturiers, Fourreurs, Rembourseurs

La plus grande organisation de teinturerie et de nettoyage et la mieux organisée à l'est de Montréal.

1375, RUE STE-MARGUERITE



PRIX DE LA GLACE POUR 1936

PRIX DES ABONNEMENTS

Sept morceaux par semaine du premier mai au premier octobre \$13.00. Quatre morceaux par semaine du premier mai au premier octobre \$9.00. Au mois sept morceaux par semaine \$3.00; quatre par semaine \$2.00. Morceaux supplémentaire 10.

PRIX DES BONS

Aux résidents de plein pied 10 bons pour \$1.00
Aux résidents du 2ème plancher 10 bons pour \$1.10
Aux résidents du 3ème plancher 10 bons pour \$1.20
Aux résidents 13 chacun 2 pour .25
Hotels et Restaurants, 8 du morceau. — 250 bons pour \$16.00.
Prix de la tonne \$4.00.

Pesantier du morceau 20 à 25 livres

MILETTE & FILS J. N. GARCEAU

Prix en vigueur depuis le 1er avril.

28-30 Avril 6-13-20-27